

Asset Management

**FCPE
HSBC EE MODÉRÉ**

Rapport annuel au 30 décembre 2022



FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Sommaire

Pages

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	14
Informations réglementaires	32
Evolution de la performance	36
Certification du Commissaire aux Comptes	40
Comptes Annuels	45
Bilan Actif	46
Bilan Passif	47
Hors-Bilan	48
Comptes de Résultat	49
Annexes	50
Règles et méthodes comptables	51
Evolution de l'Actif Net	54
Souscriptions Rachats	55
Compléments d'information	56
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	64
Inventaire	65
Rapport annuel de l'OPC Maître	66

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Informations concernant les placements et la gestion

Forme juridique

HSBC EE MODÉRÉ est un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE).

Un FCPE est un Organisme de Placement Collectif (OPC), c'est-à-dire un produit d'épargne qui permet à plusieurs investisseurs de détenir en commun un portefeuille de valeurs mobilières. Le FCPE est réservé aux salariés des entreprises et destiné à recevoir et à investir leur épargne salariale.

Le Fonds est régi par les dispositions de l'article L.214-24-35 et L.214-164 du Code monétaire et financier.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC EE MODERE – part F

Code AMF: 990000063659

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le FCPE HSBC EE MODERE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX MODERE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 75% d'obligations et de 25% d'actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 15% de monétaire (€STR) + 60% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 17,5% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 7,5% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.

Le FCP privilégie fortement les taux. L'actif est investi sur les marchés de taux dans une fourchette de détention allant de 65% à 85% et exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 15% à 35%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour

évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement cumulé dans les thèmes suivants est limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

- actions et obligations des pays émergents,
- obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus. La sensibilité maximale sera limitée à 8.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change avec une limite de surexposition de 100% de l'actif. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Durée minimale de placement recommandée : 3 ans. Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

- Votre demande de souscription dans le FCPE sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.
- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entrepris. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1^{ère} valeur liquidative calculée à compter du 1^{er} jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.

Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le FCPE est classé dans la catégorie 4. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique de long terme, majoritairement exposé aux marchés de taux de la zone euro.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

- Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tiennent pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.
- Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX MODERE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Teneur de Compte le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

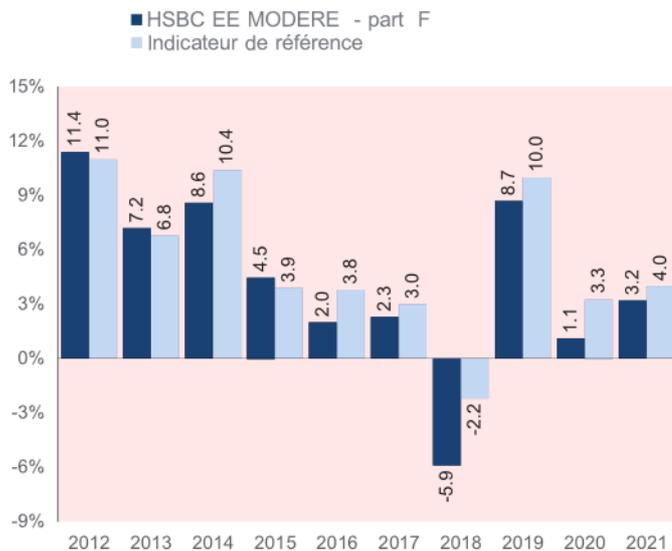
Frais courants	1,34%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE MODERE aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCPE a été créé le 7 juin 1996.
- La part F est réputée créée le 7 juin 1996.

Les performances affichées antérieures ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. En effet, en date du 31 mars 2021, l'indicateur de référence 60% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 15% EONIA + 17,50% MSCI EMU (EUR) (NR) + 7,50% MSCI World ex EMU (EUR) (NR) est remplacé par l'indicateur de référence 60% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 15% €STR + 17,50% MSCI EMU (EUR) (NR) + 7,50% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises ouvert aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.
- Le FCPE détient plusieurs catégories de parts. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.
Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- La valeur liquidative du FCPE peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.
- L'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :
 - PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
 - Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 décembre 2022.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC EE MODERE – part E

Code AMF: 990000102019

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le FCPE HSBC EE MODERE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX MODERE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 75% d'obligations et de 25% d'actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 15% de monétaire (€STR) + 60% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 17,5% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 7,5% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.

Le FCP privilégie fortement les taux. L'actif est investi sur les marchés de taux dans une fourchette de détention allant de 65% à 85% et exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 15% à 35%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour

évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement cumulé dans les thèmes suivants est limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

- actions et obligations des pays émergents,
- obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus. La sensibilité maximale sera limitée à 8.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change avec une limite de surexposition de 100% de l'actif. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Durée minimale de placement recommandée : 3 ans. Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

- Votre demande de souscription dans le FCPE sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.
- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1^{ère} valeur liquidative calculée à compter du 1^{er} jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.

Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le FCPE est classé dans la catégorie 4. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique de long terme, majoritairement exposé aux marchés de taux de la zone euro.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

- Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tiennent pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.
- Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX MODERE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Teneur de Compte le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

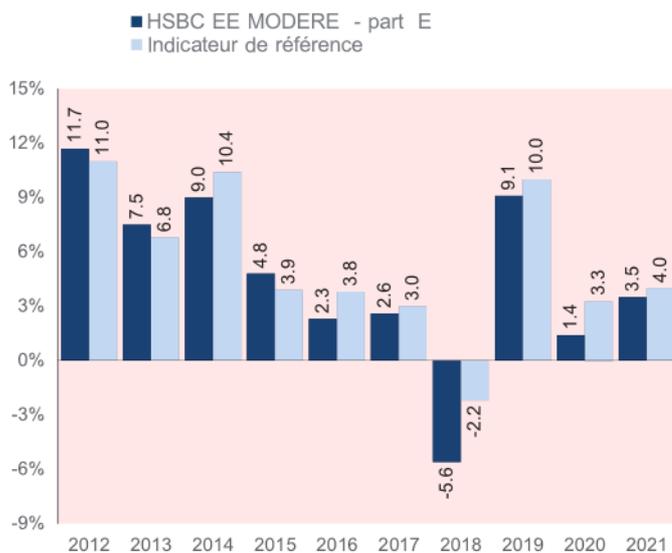
Frais courants	1,04%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais de gestion pris en charge par l'Entreprise représentent 0,30% l'an maximum de l'actif net du FCPE.
- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE MODERE aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCPE a été créé le 7 juin 1996.
- La part E a été créée le 22 juin 2009.

Les performances affichées antérieures ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. En effet, en date du 31 mars 2021, l'indicateur de référence 60% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 15% EONIA + 17,50% MSCI EMU (EUR) (NR) + 7,50% MSCI World ex EMU (EUR) (NR) est remplacé par l'indicateur de référence 60% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 15% €STR + 17,50% MSCI EMU (EUR) (NR) + 7,50% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises ouvert aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.
- Le FCPE détient plusieurs catégories de parts. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.
Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- La valeur liquidative du FCPE peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.
- L'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :
 - PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
 - Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 décembre 2022.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC EE MODERE – part G

Code AMF: 990000121729

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le FCPE HSBC EE MODERE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX MODERE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 75% d'obligations et de 25% d'actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 15% de monétaire (€STR) + 60% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 17,5% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 7,5% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.

Le FCP privilégie fortement les taux. L'actif est investi sur les marchés de taux dans une fourchette de détention allant de 65% à 85% et exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 15% à 35%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour

évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement cumulé dans les thèmes suivants est limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

- actions et obligations des pays émergents,
- obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus. La sensibilité maximale sera limitée à 8.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change avec une limite de surexposition de 100% de l'actif. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Durée minimale de placement recommandée : 3 ans. Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.

- Votre demande de souscription dans le FCPE sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.
- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1^{ère} valeur liquidative calculée à compter du 1^{er} jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.

Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le FCPE est classé dans la catégorie 4. Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique de long terme, majoritairement exposé aux marchés de taux de la zone euro.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

- Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tiennent pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.
- Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX MODERE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Teneur de Compte le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

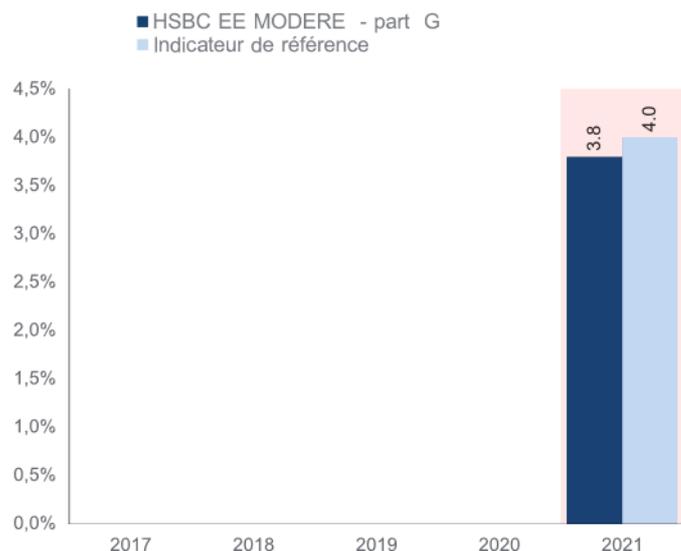
Frais courants	0,70%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE MODERE aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCPE a été créé le 7 juin 1996.
- La part G a été créée le 16 janvier 2020.

Les performances affichées antérieures ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. En effet, en date du 31 mars 2021, l'indicateur de référence 60% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 15% EONIA + 17,50% MSCI EMU (EUR) (NR) + 7,50% MSCI World ex EMU (EUR) (NR) est remplacé par l'indicateur de référence 60% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 15% €STR + 17,50% MSCI EMU (EUR) (NR) + 7,50% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises ouvert aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.
- Le FCPE détient plusieurs catégories de parts. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.
Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- La valeur liquidative du FCPE peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.
- L'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :
 - PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
 - Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 décembre 2022.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC EE MODERE – part PF

Code ISIN: FR00140061C0

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le FCPE HSBC EE MODERE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX MODERE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 75% d'obligations et de 25% d'actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 15% de monétaire (€STR) + 60% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 17,5% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 7,5% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.

Le FCP privilégie fortement les taux. L'actif est investi sur les marchés de taux dans une fourchette de détention allant de 65% à 85% et exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 15% à 35%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement cumulé dans les thèmes suivants est limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

- actions et obligations des pays émergents,
- obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus. La sensibilité maximale sera limitée à 8.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change avec une limite de surexposition de 100% de l'actif. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Durée minimale de placement recommandée : 3 ans. Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.
La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.
- Les ordres de souscription et de rachat doivent être adressés au gestionnaire du Plan d'Épargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance dans les conditions prévues par le Plan.
Ils sont centralisés par CACEIS Bank chaque jour de valorisation au plus tard à 18h00 et sont exécutés, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, sur la base de la valeur liquidative du 1er jour ouvré suivant.
- Tout ordre parvenu après 18h00 sera exécuté sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse de Paris ou le premier jour ouvré suivant en cas de fermeture de la Bourse de Paris aux dates de référence et de jours fériés légaux en France.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le FCPE est classé dans la catégorie 4.
Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique de long terme, majoritairement exposé aux marchés de taux de la zone euro.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

- Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.
- Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX MODERE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Gestionnaire le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,34%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais courants se fondent sur une estimation du montant total attendu sur un an. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE MODERE aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCPE a été créé le 7 juin 1996.
- La part PF a été créée en 2021.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Gestionnaire du Plan d'Épargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance : organismes d'assurance partenaires du Groupe HSBC ou tout autre assureur choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises.
- Catégorie de parts réservée aux organismes d'assurance.
- Le FCPE détient plusieurs catégories de parts. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).
Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- La valeur liquidative du FCPE est disponible sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).
- L'indisponibilité de vos parts (retraite, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à l'intérêt des porteurs de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 décembre 2022.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC EE MODERE – part PG

Code ISIN: FR0014006ID8

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le FCPE HSBC EE MODERE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX MODERE – catégorie de parts I, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du FCPE nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.
- L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :

Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 75% d'obligations et de 25% d'actions (allocation stratégique de long terme).

Indicateur de référence : 15% de monétaire (€STR) + 60% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 17,5% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 7,5% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).

Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.

Le FCP privilégie fortement les taux. L'actif est investi sur les marchés de taux dans une fourchette de détention allant de 65% à 85% et exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 15% à 35%.

Les sources de performance sont les suivantes :

- l'allocation tactique entre les classes d'actifs
- la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)
- la sélection de valeurs
- la gestion active du risque de taux et du risque de change

Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.

Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.

L'investissement cumulé dans les thèmes suivants est limité à 10% de l'actif net du portefeuille :

- actions et obligations des pays émergents,
- obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus. La sensibilité maximale sera limitée à 8.

Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.

Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.

- Le FCPE nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change avec une limite de surexposition de 100% de l'actif. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le FCPE.
- Durée minimale de placement recommandée : 3 ans. Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.
La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.
- Les ordres de souscription et de rachat doivent être adressés au gestionnaire du Plan d'Épargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance dans les conditions prévues par le Plan.
Ils sont centralisés par CACEIS Bank chaque jour de valorisation au plus tard à 18h00 et sont exécutés, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, sur la base de la valeur liquidative du 1er jour ouvré suivant.
- Tout ordre parvenu après 18h00 sera exécuté sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse de Paris ou le premier jour ouvré suivant en cas de fermeture de la Bourse de Paris aux dates de référence et de jours fériés légaux en France.

Profil de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le FCPE est classé dans la catégorie 4.
Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique de long terme, majoritairement exposé aux marchés de taux de la zone euro.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :
 - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

- Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.
- Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX MODERE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Gestionnaire le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,70%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais courants se fondent sur une estimation du montant total attendu sur un an. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE MODERE aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le FCPE a été créé le 7 juin 1996.
- La part PG a été créée en 2021.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Gestionnaire du Plan d'Épargne Retraite sous la forme d'un contrat d'assurance : organismes d'assurance partenaires du Groupe HSBC ou tout autre assureur choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises.
- Catégorie de parts réservée aux organismes d'assurance.
- Le FCPE détient plusieurs catégories de parts. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).
Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- La valeur liquidative du FCPE est disponible sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/fund-centre).
- L'indisponibilité de vos parts (retraite, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à l'intérêt des porteurs de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 décembre 2022.

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien a conduit les occidentaux à imposer progressivement des sanctions à la Russie : gel des avoirs russes et des transactions avec la banque centrale, les entreprises publiques et sur des individus, exclusion de banques russes du système de paiement SWIFT, embargo US et britannique sur le pétrole russe. Face à ces sanctions et à la riposte russe (interdiction d'exportation de biens agricoles, obligation de paiement en rouble), l'économie de l'Union européenne (UE) s'est trouvée fragilisée en raison de sa forte dépendance en énergie russe, soient environ 40% pour ses importations de gaz et de charbon, et 35% pour le pétrole. Mais cette dépendance peut être plus ou moins élevée selon les pays : par exemple les importations de gaz russe représentent près de 50% de la consommation domestique en Allemagne ou Italie, voire plus de 70% en Autriche et 90% en Finlande. La Russie occupe aussi une place majeure dans les exportations mondiales de matières premières agricoles (blé, engrais) et métallurgiques (palladium, nickel, platine). Ces événements, et les craintes liées à une escalade des sanctions ont renchéri les coûts du fret dans la région. Ils ont aussi exacerbé les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, déjà mises à mal par une nouvelle vague pandémique et des confinements en Chine. Dans ce contexte, les prix des matières premières ont continué de monter au T1 (indice CRB + 10% t/t) et l'inflation a atteint les niveaux des années 1980s : 7.9% aux Etats-Unis, 7.5% en zone euro, 8.2% au Royaume-Uni. L'inflation a aussi bondi en Europe de l'est (Pologne 10.9%), en Amérique latine (Brésil 11.3%) mais est restée modérée en Asie (4.1% en Corée du sud, et seulement 0.9% en Chine). Outre les canaux de transmission liés aux échanges commerciaux, au secteur bancaire ou au climat des affaires, le renchérissement des matières premières va entraîner un choc négatif sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, une remontée de l'épargne, et une baisse de l'investissement. Les répercussions économiques et financières sont particulièrement sévères pour la Russie : flambée de l'inflation (16.7% en mars), dépréciation du rouble (-11% t/t), et récession attendue à -9.7% en 2022. Depuis décembre dernier, les économies exposées à la Russie ont vu une forte détérioration de leurs prévisions de PIB pour 2022¹, avec un choc de croissance estimé à -2.0% en Allemagne (soit de 4.2% à 2.4%) ou de -1.4% en Italie (PIB révisé en baisse de 4.5% à 3.1%), comparées à un choc estimé de -0.6% pour les Etats-Unis (PIB attendu à +3.3%). Le conflit russo-ukrainien a renforcé significativement les risques de stagflation pour l'économie mondiale, ce qui complique les politiques des banques centrales, partagées entre l'urgence de stabilité des prix, et les risques de récession à moyen terme. Face à des inflations records, et aux risques de désencrage des anticipations d'inflation et de boucles prix-salaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) s'est montrée déterminée à accélérer son cycle de hausses de taux (+250pdb au total à horizon de 2023). La Fed est d'autant plus préoccupée par son objectif de stabilité des prix que le marché de l'emploi est très dynamique : taux de chômage à 3.6% et hausse des salaires de + 5.6% a/a. En revanche, la Banque d'Angleterre a opté pour plus de prudence (après trois hausses de taux depuis décembre dernier). La Banque centrale européenne (BCE) a accéléré sa marche de normalisation monétaire, avec une réduction de ses achats de titres au T2. Mais pour le reste de l'année, la BCE s'est montrée bien plus prudente que la Fed en raison des incertitudes sur l'ampleur du choc énergétique, et des réponses fiscales apportées par les gouvernements. Enfin, surtout en zone euro, la dynamique de l'emploi (taux de chômage à 6.8%, au plus bas depuis 2002) n'a pas encore conduit à des tensions salariales (salaires négociés en hausse de 1.6% a/a au T4).

Pour les banquiers centraux des économies émergentes, les marges de manœuvre étaient limitées en raison des risques de dépréciations de leurs devises. Ainsi par exemple au T1, les taux directeurs ont été relevés de +275 pdb en Pologne, +150 pdb au Brésil et au Chili. En Chine, la résurgence

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2022 comparé à celui au 31 décembre 2021.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

pandémique, et les incertitudes liées au secteur immobilier continuent de peser sur la demande intérieure et la croissance du PIB en 2022 (prévue à 5.0% en 2022, contre 8.0% en 2021), ce qui a conduit la banque centrale sur la voie de l'assouplissement monétaire.

Au second trimestre 2022 (T2), l'inflation a poursuivi son accélération, avec une diffusion des pressions haussières à tous les pans de l'économie, notamment l'alimentaire et les services. L'inflation a atteint les niveaux élevés des années 1980 dans la plupart des pays développés : 8.6% aux Etats-Unis, 8.7% en Allemagne, 6.5% en France, 10.0% en Espagne, et 9.1% au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'Europe de l'Est a particulièrement été très affectée par les difficultés d'approvisionnement russe, ce qui a entraîné des niveaux d'inflation records, au-dessus de 15% en Pologne, République tchèque et Hongrie. Seuls quelques pays asiatiques sont parvenus à contenir l'inflation aux alentours de 2.5% (Chine, Japon, Malaisie). La politique « zéro covid » en Chine a imposé des restrictions sanitaires drastiques, ce qui a prolongé les perturbations sur les chaînes de fabrication. Le conflit russo-ukrainien a entretenu de fortes incertitudes sur l'approvisionnement en produits de base et une forte volatilité des prix. La Russie est en effet l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz, de métaux et d'engrais, et, avec l'Ukraine, de blé et de maïs. Une nouvelle série de sanctions contre la Russie a renforcé les exclusions de paiement, les gels des avoirs russes, et les restrictions d'importations (notamment un embargo européen sur le charbon). L'Union Européenne (UE) a mis en place une stratégie industrielle de sécurité énergétique et économique en vue de mettre fin à sa dépendance russe, dont l'objectif consiste à diversifier les approvisionnements, mais aussi développer de nouvelles capacités de production. Enfin dans la plupart des pays développés, le second trimestre a été marqué par la réouverture des services liés aux loisirs et au tourisme. Le rattrapage post-pandémie des services combiné aux stratégies de développement industriel ont mis le marché de l'emploi sous tension, causant de fortes pénuries de mains d'œuvre et des pressions salariales. Les taux de chômage ont touché des points très bas aux Etats-Unis (3.6% de mars à juin), voire des plus bas historiques en zone euro (6.6%) ou au Royaume-Uni (3.7%). Au total, les prévisions d'inflation du consensus² ont continué d'augmenter, à environ 7.5% pour 2022 aux Etats-Unis et en zone euro (contre des prévisions proches de 5% en mars dernier), et elles avoisineraient 3.5% pour 2023. Face au risque d'une inflation durablement élevée, les banquiers centraux, et surtout la Réserve Fédérale américaine (Fed), ont renforcé leur détermination à relever rapidement les taux d'intérêt, quitte à peser sur la croissance. Aux Etats-Unis, la sortie de la crise pandémique a été particulièrement rapide, avec une demande solide portée par des politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes. La Fed prévoit donc un resserrement monétaire significatif pouvant mener à une récession en vue d'ancrer les anticipations d'inflation et éviter une spirale prix-salaire. En revanche, en Europe ou dans les pays émergents, le conflit russo-ukrainien a enclenché un choc d'offre alors que la consommation des ménages n'a pas retrouvé le niveau de 2019. Le durcissement de ce conflit accroît le risque d'un arrêt complet des approvisionnements en gaz russe, et des rationnements pourraient être mis en œuvre après l'été, notamment en Allemagne ou en Italie. Mener des politiques restrictives en vue de maîtriser l'inflation risque de peser davantage sur la demande des consommateurs, notamment les plus modestes, déjà éprouvés par la cherté de l'énergie et de l'alimentaire. Les scénarios économiques continuent de prévoir une résorption progressive des déséquilibres entre l'offre et la demande, ce qui favoriserait une modération de l'inflation à moyen terme. Cependant plus structurellement, le durcissement du conflit russo-ukrainien a aussi augmenté le risque de fragmentation de l'économie mondiale autour de blocs géopolitiques qui adhèrent à des normes technologiques, des monnaies de réserve et des systèmes de paiement distincts. Cette perspective, en plus des investissements nécessaires pour lutter contre le changement climatique, entraîneraient des coûts d'ajustement importants, mais aussi probablement, une inflation durablement plus élevée que celle des 20 dernières années. Dans ce contexte, les prévisions ont continué de se dégrader ce trimestre, entre risques de récession ou de stagflation, d'où des arbitrages de politique économique et monétaire complexes à mener.

² Consensus Bloomberg au 30/06/2022.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Le troisième trimestre (T3) 2022 a été marqué par une inflation persistante et le durcissement des politiques monétaires. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie s'est diffusée à l'ensemble des secteurs d'activités. L'inflation a atteint 9.1% aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En zone euro, l'inflation a accéléré à 10.0% avec des écarts entre 23.7% en Estonie et 6.6% en France en raison des diverses mesures prises par les gouvernements face à l'envolée des prix. En Europe de l'Est, les pressions inflationnistes sont restées plus fortes (Pologne 17%), comparée au Mexique ou Brésil (8.7%), et en Asie (Corée du sud 5.6% ou Chine 2.5%). Le rattrapage de la demande post-covid, notamment dans les services, et la vigueur des investissements privés ont entraîné des tensions sur les marchés de l'emploi, des taux de chômage aux plus bas historiques (Etats-Unis 3.5% ; zone euro 6.6%) et des revalorisations salariales. Surtout suite à la crise pandémique, la participation au marché du travail aux Etats-Unis, mais aussi le nombre d'heures travaillées en Europe n'ont pas retrouvé les niveaux pre-Covid, ce qui contribue à amputer les capacités de production. La flambée des coûts de l'énergie risque de réduire le PIB potentiel avec une dégradation de la compétitivité, ce qui pourrait conduire à des délocalisations hors Europe. Aux Etats-Unis, les soutiens budgétaires ont stimulé la consommation et amené le PIB américain au-dessus de son potentiel, alimentant ainsi les pressions inflationnistes. Selon les banques centrales, le rééquilibrage de l'économie passe par une baisse de la demande, donc un resserrement monétaire rapide. Le scénario de la Banque d'Angleterre prévoit une récession de plusieurs trimestres afin de ramener l'inflation autour de 2% d'ici fin 2024. Selon les prévisions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE), il serait possible de maîtriser l'inflation sans entraîner de récession. Ainsi avec la remontée rapide des taux directeurs, le pic pourrait être atteint prochainement, mais l'inflation prendrait du temps avant de se rapprocher de la cible de 2%. La BCE anticipe que l'inflation moyenne en 2024 se situerait à 2.3% en zone euro ; le consensus des économistes³ table sur 5.2% en 2023 et 2.1% en 2024. Selon les projections de la Fed, la cible d'inflation de 2% ne serait atteinte qu'en 2025 aux Etats-Unis. Les banquiers centraux des pays émergents ont également fortement remonté leurs taux directeurs, confrontés aux risques de dépréciations des devises face au dollar US. Au final, resserrement monétaire et hausse des prix de l'énergie entraîneront un ralentissement de l'économie mondiale. Le consensus des économistes a ainsi révisé en forte baisse les prévisions de croissance pour 2023 qui se situent à 0.7% aux Etats-Unis, 0.2% en zone euro et -0.2% au Royaume-Uni. Les pays émergents voient aussi leur croissance réduite avec des prévisions pour 2023 de 5% en Chine ou 1.2% au Mexique et 1.3% en Pologne. Du fait d'un mix énergétique dépendant des approvisionnements russes, la contraction du PIB devrait être plus significative en Allemagne (-0.4% en 2023) comparée à l'Italie (0.2%) ou la France (0.5%). Les soutiens budgétaires annoncés courant septembre pourraient en partie amortir le choc, notamment si la priorité porte sur l'amélioration de l'offre (via des incitations à l'efficacité et la transition énergétiques), plutôt que sur la demande (via des baisses de taxes de l'essence à la pompe ou un plafonnement des prix). Le pilotage des politiques monétaires et budgétaires est donc déterminant pour amortir les effets négatifs de la crise énergétique.

Au dernier trimestre 2022 (T4), face au choc énergétique, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu à court terme. En Europe, les gouvernements se sont mobilisés, en prolongeant leurs soutiens budgétaires (réductions de taxes, transferts aux ménages, ou caps sur les prix du gaz et de l'électricité). Les pays de l'Union européenne (UE) ont engagé certains accords sur la politique énergétique à mener, avec entre autres des exigences de baisse de la consommation (pour éviter les ruptures de courant), de remplissage à plus de 90% des capacités de stockage de gaz, et l'introduction d'un prix plafond sur le prix. La chute des prix du gaz résulte aussi de conditions climatiques favorables, et aux importations massives de gaz liquéfié, notamment des Etats-Unis. Ainsi le scénario d'une récession sévère en Europe a été évité, ce qui aurait immanquablement pesé sur l'économie mondiale. Malgré cette résistance à court terme, les perspectives à horizon de 2023 se sont détériorées : la récession, plus ou moins modérée selon les régions, se prolongerait, ou au mieux, serait suivie d'une reprise faible. Les prévisions de PIB du consensus en 2023⁴ s'établissent à +0.3% aux Etats-Unis, -0.1% en zone euro, et -0.9% au Royaume Uni. En Chine, l'activité

³ Consensus Bloomberg au 30/09/2022.

⁴ Consensus Bloomberg au 31/12/2022.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

économique s'est détériorée du fait de la politique zéro-covid, mais la réouverture annoncée en décembre devrait permettre un redémarrage rapide en 2023, et cela malgré la hausse des contaminations à court terme (croissance du PIB estimé à 4.8% en 2023 contre 3.0% en 2022). Dans l'ensemble, les perspectives économiques à horizon de 2023 ont été dégradées dans le sillage des nécessaires réductions budgétaires, des incertitudes sur les politiques monétaires et commerciales. Ainsi, avec des endettements publics records⁵ (estimés en 2022 à 122% du PIB aux Etats-Unis, et 93% en zone euro), les gouvernements vont devoir réduire et cibler leur soutien fiscal. Les tensions pourraient apparaître en Europe, en raison des différentes marges budgétaires (ratios de dette sur PIB de 71% en Allemagne et 147% en Italie). Aux Etats-Unis, l'Inflation Reduction Act (dont USD 391Mds en faveur de la transition énergétique) va bénéficier aux entreprises américaines, et les partenaires commerciaux, Chine, Europe, Japon ou Corée du sud divergent sur les politiques à mener. Pour l'UE, les mesures adoptées au T4 ont porté sur un durcissement du marché du carbone et l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Cet environnement risque de porter les coûts de production structurellement à la hausse, d'où une inflation plus persistante qu'initialement estimé : un effet « cost-push » qui pèserait structurellement sur la demande et la croissance économique. A court terme, le choc énergétique a entraîné une accélération de l'inflation dans une majorité de pays, en zone euro (de 9.1% en août à 10.1% en novembre), mais aussi au Japon, ou au Royaume Uni. La tendance s'est cependant inversée aux Etats-Unis (8.3% en août à 7.1% en novembre), mais aussi en Chine, et dans la plupart des économies émergentes. L'inflation reste pourtant trop élevée (4.0% attendu en 2023 aux Etats-Unis, 6.0% en zone euro et 7.2% au Royaume-Uni), et ne baisserait pas suffisamment vite. Dans ce contexte, les banques centrales ont largement continué à resserrer leurs politiques monétaires pour éviter une augmentation des anticipations d'inflation qui, elles, risquent de maintenir les pressions inflationnistes dans la durée, via des spirales prix-salaires.

Panorama financier

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien, les sanctions contre la Russie et les resserrements monétaires des banques centrales ont entraîné de fortes turbulences sur les marchés mondiaux, avec des corrections tant sur les places obligataires (indice Bloomberg -6.0% t/t) que sur les places boursières (MSCI* World -4.6% t/t). Dans un premier temps, la flambée des prix de l'énergie a entraîné une forte aversion pour le risque : l'indice mondial des marchés actions (MSCI*) a chuté de -12% entre le 31 décembre et le 8 mars avant de rebondir par la suite. Compte-tenu de la place majeure de la Russie dans les exportations mondiales de matières premières, les prix du pétrole ont bondi (Brent +33% t/t à 107.9 USD/baril) avec un pic à 139.1 USD en séance le 7 mars (suite aux annonces d'embargo des Etats-Unis et du Royaume-Uni). La volatilité des prix était entretenue par les incertitudes liées à la demande (remontée des cas de Covid-19 et confinement en Chine), mais aussi à l'offre, selon les alternatives potentielles aux approvisionnements russes (négociations autour des quotas de production des pays du golfe, débloquages de réserves stratégiques). Les prix du gaz naturel en Europe ont atteint des records historiques, entraînant à la hausse les prix de l'électricité, ce qui a eu des répercussions sur les prix des métaux et de l'alimentaire (indices CRB +17% t/t et +22% t/t respectivement au T1). L'envolée des prix des matières premières a tiré les anticipations d'inflation à la hausse au T1, avec un bond des points morts d'inflation à 10 ans de +23pdb à 2.83% aux Etats-Unis, et de +83pdb à 2.64% en Allemagne. Les marchés d'actions (indices MSCI*) des pays producteurs de matières premières ont plutôt bien performé au T1, notamment Brésil (+16% t/t), Mexique (+5.9% t/t), Afrique du sud (+10.3% t/t), Canada (+3.8% t/t), Royaume-Uni (+4.8% t/t) ou Norvège (8.7% t/t), comparés à ceux des pays importateurs : zone euro -9.1% t/t, Europe de l'est -8.2%, et Chine -13.9% t/t (pénalisée en plus par la vague pandémique). Au global, les places boursières mondiales ont perdu -4.6% t/t (MSCI World*), avec des sous-performances aux Etats-Unis (MSCI US* -5.2% t/t, tiré à la baisse par les valeurs de croissance, la technologie et la consommation) et sur les marchés émergents

⁵ Estimations du FMI décembre 2022.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

(-6.1% t/t), comparés aux marchés développés (-4.5% t/t). Sur le front des devises, les investisseurs ont privilégié les devises des pays exportateurs de matières premières, avec des variations contre dollar US (t/t) de +17% pour le réal brésilien, +3% pour le peso mexicain, ou +9% pour le rand sud-africain. Le dollar US (USD) a continué de s'apprécier face aux devises de ses partenaires (indice DXY⁷ +2.8% t/t) en raison du resserrement monétaire prévu de la Fed et d'un différentiel de taux favorable, tandis que les valeurs refuges habituelles ont perdu face au dollar US (-5.4% t/t pour le yen et -1.1% t/t pour le franc suisse).

Du côté des obligations, les communications des banquiers centraux en faveur d'un durcissement des politiques monétaires et les surprises haussières sur l'inflation ont amené les marchés à intégrer plus de 200 pdb de relèvement de taux de la Fed à fin 2022, et environ 50 pdb pour la BCE. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont oscillé entre 1.73% et 2.47% aux Etats-Unis, et bondi de -0.12% et 0.64% en Allemagne, pour terminer à respectivement 2.34% et 0.55% fin mars. Le mouvement de tensions des rendements 10 ans n'a épargné aucuns marchés, avec +78 pdb à 0.98% en France et +87pdb à 2.04% en Italie et 1.44% en Espagne. Les marchés de crédit ont également été malmenés au T1, notamment en Europe, avec de forts élargissements des « spreads » (écarts de taux) dans un premier temps, puis de légers resserrements à partir de la mi-mars, et une sous-performance des obligations les plus risquées.

Au second trimestre 2022 (T2), les marchés financiers sont demeurés extrêmement volatils avec une forte chute des marchés obligataires et boursiers (MSCI* World -13.5%, en variation trimestrielle t/t), dont une légère surperformance des marchés des pays émergents (MSCI* EM -8.0% t/t) comparés aux pays développés (MSCI* DM -14.2% t/t). La crise russo-ukrainienne mais aussi les risques de récession ont exacerbé la volatilité des prix de l'énergie qui ont terminé fin juin en hausse de +6% t/t pour le pétrole Brent +6% à 115 USD/baril et +14% t/t pour le gaz européen à 143 EUR/MWh. La dégradation des perspectives de croissance, l'accélération de l'inflation et les resserrements monétaires ont entraîné une forte aversion pour le risque qui a bénéficié à la devise américaine (indice DXY⁶+6.5% t/t). Les banquiers centraux ont accéléré les normalisations monétaires partout dans le monde, sauf en Chine, au Japon et en Russie. Ainsi la Réserve Fédérale (Fed) a frappé fort, avec une hausse de 75 pdb de ses taux (une première depuis 1994) à 1.50%-1.75%, et la perspective d'atteindre des niveaux restrictifs pour l'économie américaine, soient entre 3.50% et 4% d'ici 2023. L'accélération des resserrements monétaires s'est généralisée globalement, notamment au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège et Suède. Dans les pays émergents, les taux directeurs ont atteint entre 6% et 7% (Hongrie, Pologne, République tchèque), voire 9% au Chili, ou plus de 13% au Brésil. La Banque centrale européenne (BCE) a franchi le pas d'un arrêt de son programme d'achats nets de titres dès fin juin. La BCE a aussi communiqué son intention de démarrer le cycle de hausses de ses taux directeurs en juillet (+25 pdb), avec un relèvement encore plus fort en septembre si les perspectives d'inflation ne s'amélioraient pas. Le renforcement des anticipations de hausses de taux a entraîné une envolée des rendements des obligations souveraines, et un écartement des spreads de crédit. Aux Etats-Unis, les rendements treasuries ont augmenté de 68 pdb, à 3.0%, après avoir touché un pic proche de 3.50% mi-juin. Les marchés obligataires de la zone euro ont été particulièrement affectés par la perspective d'une normalisation monétaire à marche forcée, et par les incertitudes liées au plan anti-crise de la BCE visant à gérer les dislocations de taux de la région. La BCE mène en effet une politique monétaire unique pour 19 pays qui ne sont pas dotés d'une politique budgétaire commune, et ont des endettements publics entre 60% du PIB (Pays-Bas, Irlande) et 150% (Italie), voire 200% en Grèce. Sans solidarité budgétaire, la normalisation monétaire en cours de la BCE a cristallisé les risques sur la crédibilité des gouvernements à réduire leur endettement. Ainsi notamment entre les obligations allemandes et italiennes, l'écart des rendements 10 ans a atteint un plus haut récent proche de 250 pdb au T2. Contrairement aux attentes des investisseurs, la BCE n'a en effet pas précisé les détails de son plan anti-crise dans sa communication de juin, d'où une forte volatilité des marchés qui a nécessité une réunion d'urgence. Celle-ci s'est conclue par l'engagement d'un plan détaillé à présenter en juillet. Au total, le rendement 10 ans des obligations italiennes a atteint 4.16%, avant de se replier fin juin

⁶ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

à 3.26% (soient +123 pdb au T2). Le rendement 10 ans du Bund allemand a gagné +79 pdb au T2, à 1.33% fin juin, après avoir touché un plus haut depuis 2013, à 1.77%.

Au troisième trimestre (T3) 2022, la glissade des marchés financiers s'est poursuivie, entrecoupée de périodes de rebonds. Mais au final, l'inquiétude a dominé sur fonds de risques de pénurie de gaz russe, d'accélération de l'inflation et de resserrement monétaire généralisé. Entre risques de récession et risques de pénurie d'énergie, les prix des matières premières sont restés très volatils : le prix du baril de pétrole Brent (-23% t/t au T3) a oscillé entre 84 USD et 113 USD, et le prix du gaz européen (+14% t/t au T3) a varié entre 147 EUR/MWh et 311 EUR/MWh. Les bourses mondiales (indice MSCI* World) ont chuté de -4.7% en variation trimestrielle (t/t), avec une sous-performance des pays émergents (MSCI EM* -8% t/t) comparée aux pays développés (MSCI DM* -4.3% t/t). Le resserrement monétaire rapide de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le ralentissement du secteur technologique ont pesé sur la bourse américaine (MSCI* -4.7% t/t au T3). En Europe, les risques de faillites suite à la flambée des factures d'énergie et à la forte remontée des taux ont entraîné une baisse de l'indice Euro Stoxx 600 (-4.8% t/t). Les bourses britanniques et japonaises ont mieux résisté, avec des baisses, respectivement de -2.9% t/t et -1.5% t/t au T3. Les places émergentes ont évolué en ordre dispersé. Les bourses asiatiques (indices MSCI*) ont été particulièrement malmenées, notamment la Chine (-21% t/t) en raison des difficultés du secteur immobilier et des restrictions sanitaires, mais aussi la Corée du sud et Taiwan. A l'opposé, certaines places émergentes ont bondi, ainsi l'Inde (+10% t/t), le Brésil (+12.4% t/t) et la Turquie (+29.2% t/t). Ces marchés offrent une alternative à l'Asie, du fait de perspectives de développement attrayant en termes de coûts et de capacités de production. Les marchés obligataires ont été pénalisés par la forte remontée des attentes de resserrement monétaire, après un début de trimestre plutôt porté par les anticipations d'un « pivot » ou revirement dû aux risques de récession. Au T3, la Fed a pourtant continué de remonter ses taux fed funds à 3.0% et 3.25%, avec deux relèvements de 75pdb. Aux Etats-Unis, le rendement des obligations souveraines 10 ans a progressé de +82pdb à 3.83%. Lors de la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole fin août, le président de la Fed a appelé à ne pas reproduire les erreurs du passé : lors du choc pétrolier des années 70, l'assouplissement monétaire prématuré de la Fed avait en effet entraîné un emballement de l'inflation long à maîtriser par la suite. Du côté des devises, les différentiels de taux favorables aux Etats-Unis ont continué de pousser le dollar US à la hausse (indice DXY⁶ +7% t/t), et cela malgré les mouvements généralisés des banquiers centraux. La Banque Centrale Européenne (BCE) a ainsi relevé ses taux directeurs deux fois au T3 + 50pdb en juillet +75pdb en septembre. Dans cet environnement, les rendements des obligations souveraines ont bondi, avec un mouvement plus significatif sur la partie courte de la courbe des taux. Les rendements 10 ans ont grimpé de +77pdb à 2.11% pour le Bund allemand, +80pdb à 2.72% pour l'OAT français, enfin surtout +125pdb à 4.51% pour le BTP italien, et +123pdb à 4.83% pour son équivalent grec. Avec la fin de la politique de taux négatifs en place depuis 2014, la BCE a introduit un outil anti-fragmentation, le TPI (Transmission Protection Instrument), qui vise à empêcher un resserrement des conditions financières pour des raisons non justifiées par les fondamentaux. Sur les marchés du crédit obligataire, les facteurs techniques ont dominé avec une forte baisse des émissions de titres sur les segments risqués (High Yield), ce qui a contribué à leur surperformance relative aux segments les moins risqués (Investment Grade). Les obligations Investment Grade ont aussi été pénalisées par les normalisations des bilans des banquiers centraux, notamment l'arrêt des achats nets de la BCE à partir du 1^{er} juillet.

Au quatrième trimestre (T4) 2022, la chute des prix du gaz à des plus bas niveaux depuis la crise russo-ukrainienne a entraîné un regain d'optimisme sur les marchés. Les indices boursiers (indice MSCI* World +7.6% en variation trimestrielle t/t) a rebondi, sans pour autant effacer les pertes sur l'année (indice MSCI* World -15.6% en variation annuelle a/a). En 2022, les bourses américaines (MSCI US -19.5% a/a) et chinoises (MSCI Chine -20.6% a/a) ont sous-performé les autres régions du fait des chutes des secteurs cycliques et des valeurs technologiques. A contre-tendance, les indices boursiers (MSCI) du Royaume-Uni (+7.2% a/a), du Brésil (+8.6% a/a) et de l'Inde (+3% a/a) sont parvenus à progresser en 2022, en partie lié aux développements politiques. Dans un contexte de repli des prix énergétiques, les marchés du crédit ont suivi les marchés d'actions, avec un rebond

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

au T4 qui n'efface pas cependant les baisses sur un an. Les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG), du fait d'une baisse des volumes d'émissions comparée à 2021. Les banques centrales des pays émergents et développés ont poursuivi leur cycle de normalisation monétaire. Les principales surprises sont venues de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque du Japon (BoJ). La Réserve fédérale américaine (Fed) a, quant à elle, annoncé un guidage des anticipations de hausses (taux Fed Funds pour fin 2023 à 5.125%) conforme aux attentes du marché. Ainsi aux Etats-Unis, le rendement 10 ans des obligations a faiblement monté (+5pb aux Etats-Unis, à 3.87%), comparé à ceux observés en Europe et au Japon : +46pb à 2.57% pour le 10 ans Bund allemand, suivi par les obligations françaises (+40pb à 3.12%), italiennes (+20pb à 4.72%) et japonaises (+18bp à 0.42%). En effet, la BCE a dû rattraper son retard par rapport à la Fed. Après des relèvements de son taux de son dépôt (+75pb en octobre et +50pb en décembre à 2%), la BCE a ouvert la porte à de nouvelles hausses en 2023. La BCE a aussi annoncé un Quantitative Tightening, avec un rythme de réduction de 15Mds€ par mois pour son programme régulier (Asset Purchase Programme) à partir de mars. Au Japon, la banque centrale a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux, en augmentant la fourchette de fluctuations des rendements 10 ans entre -0.5% et +0.5% (contre -0.25%/+0.25% depuis mars 2021). En conséquence au T4, le yen et l'euro ont progressé de 10% t/t contre le dollar US, mais aussi le franc suisse (+7% t/t) dans le sillage du resserrement monétaire de la Banque nationale suisse.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

Source : données Bloomberg au 31/12/2022.

Politique de gestion

Le FCPE HSBC EE MODERE est nourricier de l'OPC maître HSBC MIX MODERE.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Fini donc l'aspect transitoire de l'inflation, le durcissement des conditions de financement est annoncé et les investisseurs sont inquiets. Inquiets car la hausse des coûts de financement s'annonce brutale et importante. Enfin, inquiets car vouloir ralentir la hausse de l'inflation, expliquée principalement par un choc d'offre, en augmentant brutalement les taux courts afin de ralentir la demande, aura forcément des conséquences sur la croissance.

Face aux craintes de récession et à la conviction du dépassement du pic inflationniste, les investisseurs ont commencé à anticiper, dès octobre, un arrêt du resserrement monétaire, voire des baisses de taux dès 2023 mais ont été rattrapés en décembre par des discours très peu accommodants des banquiers centraux. Ces derniers ont par ailleurs martelé qu'il sera nécessaire de poursuivre le resserrement monétaire en 2023 pour faire face à une inflation qui reste trop élevée et qui ne devrait pas revenir à sa cible (autour de 2%) avant 2024 voire 2025.

Dans ce contexte de résurgence des scénarii de stagflation (inflation élevée et croissance faible), la confiance des consommateurs s'effrite et l'aversion pour le risque domine, pesant sur l'évolution de l'ensemble des classes d'actif : actions et taux.

Néanmoins, en dépit du contexte, les entreprises délivrent toujours des messages plutôt confiants et la croissance des profits n'a été que modérément révisée par les analystes.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Sur la période, les marchés actions américains (MSCI US NR en devise locale) se sont donc repliés de près de 20%, les actions émergentes (MSCI Emerging Markets NR en devise locale) de plus de 20% et les actions de la zone Euro (MSCI Emu NR en Euro) de 12.5%. A contrario, les actions anglaises ont bien résisté et affichent une performance de plus de 7% en devise locale.

Le durcissement agressif des conditions monétaires des banques centrales afin de juguler l'inflation a fortement pesé sur les actifs obligataires. Les indices obligataires affichent des baisses dignes des marchés actions et la volatilité sur cette d'actif a explosé. Les obligations des états de la zone Euro affichent une chute de 18.5% et les obligations de l'Etat américain, près de 12.5%. Les écarts de rendement des obligations d'entreprises vis-à-vis des obligations d'Etats se tendent, expliquant des performances de -14.2% en dépit de sensibilités bien moindres. Même les indices des obligations indexées sur l'inflation sont en baisse sur la période en raison d'une hausse des taux réels bien supérieure à la composante inflation. Enfin, la hausse importante des taux nominaux a été supérieure sur la partie courte de la courbe par rapport à la partie longue, produisant un aplatissement de cette dernière.

Allocation sur les marchés Actions

Le fonds a entamé la période avec une exposition aux marchés actions légèrement supérieure à 27%. Rapidement toutefois, l'environnement financier est devenu extrêmement volatil et la visibilité sur les perspectives économiques se sont dégradées. Les tensions sur les prix des matières premières auront des conséquences sur l'activité, la confiance des agents économiques, l'inflation et les marges des entreprises. L'année 2022 avait commencé avec des anticipations de croissance économique de 4% et une croissance des profits des entreprises de 8% pour la zone Euro.

Considérant ces perspectives optimistes, nous avons progressivement réduit nos expositions aux marchés actions et notre sensibilité aux pays et secteurs les plus cycliques.

Si les anticipations de croissance économique de 4% ont été révisés, la croissance anticipée des profits des entreprises de 8% anticipée pour 2022 pour la zone Euro a plutôt résisté. Nous anticipons toujours que ces révisions devraient se matérialiser dans un avenir proche et avons donc maintenu des expositions prudentes dans les portefeuilles.

A fin 2022, le consensus anticipe une croissance de 3.2% en 2022 et proche de 0 en 2023. Quant à la croissance des profits des entreprises, elle a été révisée favorablement pour 2020 à près de 20%, portés par le secteur pétrolier, mais a été défavorablement révisée pour 2023 (proche de 0% de croissance).

Nos allocations sur les marchés actions ont contribué négativement à la performance du fonds en raison de notre modeste surexposition en début d'année.

Au 30 décembre 2022, l'exposition actions du portefeuille est proche de 21.4% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. Partie « cœur » :

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.

- Zone Euro :

L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.

- Approche systématique :

Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs qui représente 8% de l'actif net.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Sur la période, le fonds et les lignes directes ont réalisé une performance supérieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.

- Approche fondamentale active :

En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.

Au cours de la période, nous avons accentué la sensibilité du portefeuille au facteur « value » afin de bénéficier du rebond cyclique. Puis nous avons pris nos profits et réduit nos expositions aux petites capitalisations au profit du facteur « faible volatilité » en raison de la moindre visibilité sur les perspectives et la dégradation de dynamique cyclique.

Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du fonds en raison principalement de la performance décevante du style « taille ». Au 30 décembre, nous détenons :

- 2.2% d'exposition au style Valorisation (1.7% de HSBC Euro Actions et 0.5% de HSBC GIF Euroland Value),
- 1% d'exposition au style Qualité (HSBC GIF Euroland Growth),
- 1.5% d'exposition au style Taille (0.4% de HSBC Euro PME et 1.1% HSBC Gif European Smaller Companies),
- 2.2% d'exposition au style faible volatilité (1.7% de HSBC Euro Volatility Focused et 0.5% de HSBC Europe Equity Income).

Par ailleurs, nous détenons une exposition de 1.3% du fonds HSBC SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures

- a. 0.5% d'actions anglaises (ETF HSBC FTSE 100),
- b. 5.5% d'actions américaines (1.1% ETF S&P500 Low Vol et 4.4% de Futures),
- c. 0.6% d'actions japonaises (ETF HSBC Msci Japan),
- d. 0.3% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada),
- e. 0.3% d'actions de l'Asie Pacifique Ex Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan),
- f. 0.2% d'actions suisses (Futures),
- g. 0.2% d'actions suédoises (Futures),
- h. 0.1% d'actions danoises (Futures).

2. Diversifications géographiques sur les pays développés :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amener à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés ont contribué négativement, pénalisées principalement par nos investissements sur les actions suédoises.

Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions australiennes (0.5%), canadiennes (0.25%), françaises (0.375%), italiennes (0.375%), espagnoles (0.25%) et anglaises (0.25%) aux dépens des indices actions allemands (-0.375%), suédois (-0.875%), des Pays-Bas (-0.5%) et américains (-0.2%).

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

3. Diversifications sur les secteurs européens :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens apportent un surcroît de performance au fonds, expliqué en grande partie par nos investissements privilégiant les secteurs sensibles au cycle et à la hausse des taux tels que les secteurs de la Banque, des ressources naturelles, du pétrole et du gaz. L'investissement sur le secteur de la santé a également été profitable. Enfin, la prudence sur le secteur du commerce de détail contribue très positivement à la performance du fonds.

Au 30 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.125%), de l'auto (0.375%), des ressources naturelles (0.625%), du pétrole (0.375%), des médias (0.75%), des services aux collectivités (0.25%) et de la santé (0.5%) aux dépens des secteurs de la construction (-0.25%), des services financiers (-0.375%), de l'industrie (-0.25%), de la chimie (-0.25%), de la consommation (-0.125%), de l'alimentaire (-0.125%), des valeurs technologiques (-0.125%), du commerce de détail (-0.375%) et des actions européennes (-1.125%).

4. Diversification sur les secteurs américains :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains apportent de la valeur à votre fonds en raison de nos investissements sur le secteur de l'énergie, de l'industrie, de la consommation durable et de notre prudence sur les secteurs de la communication et de la consommation discrétionnaire.

Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs de la consommation durable (0.625%) et de l'industrie (0.375%) aux dépens secteurs de la consommation discrétionnaire (-0.25%), des services aux collectivités (-0.125%), de la communication (-0.25%) et de l'indice S&P500 (-0.375%).

5. Diversification sur les petites capitalisations américaines :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, la contribution de notre allocation sur les petites capitalisations américaines a été négative en raison de nos investissements en début d'année.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une couverture sur l'exposition aux petites capitalisations américaines à hauteur 0.5%.

6. Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :

La diversification sur les actions émergentes a rapidement été réduite en raison du durcissement des conditions de financement et de la dégradation de la dynamique économique. En fin de période, nous privilégierons même les pays développés aux dépens des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents.

Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes contribue positivement à la performance du fonds.

Au 30 décembre, l'exposition aux actions émergentes est couverte à hauteur de 1% au profit des actions des pays développés.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

7. Diversification géographiques sur les actions des pays émergents :

L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent marginalement.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (0.375%), brésiliennes (0.375%), chinoises (+0.125%) et taiwanaise (+0.125%) aux dépens des actions mexicaines (-0.125%) de Corée du Sud (-0.25%), indiennes (-0.25%) et malaisiennes (-0.375%).

8. Diversifications investissements alternatifs :

Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis, le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est légèrement positive.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (2.1% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity) et une diversification sur deux fonds CTA (2.7% PASSIM STR CROSS ASSET et 1% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

Allocation sur les marchés de Taux

Le fonds a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux de 3.1, soit une sous-pondération par rapport à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.

Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.

Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du fonds.

Au 30 décembre, la sensibilité du fonds est proche de 3.7.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Investissements sur les marchés obligataires

La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro

Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 19.1% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

- **Allocation géographique :**

A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges, françaises et portugaises au profit principalement des obligations italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations portugaises, suite aux élections aux dépens des obligations espagnoles. En fin de période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne qui a suivi les élections en Italie et les messages plutôt rassurants du nouveau gouvernement. En contrepartie, nous avons renforcé nos expositions sur l'Autriche et l'Espagne.

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations d'Etats de l'Autriche, de la France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, KfW, FMS, European Union, Council of Europe).

- **Allocation sur la courbe :**

Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations de maturité 5 ans aux dépens principalement de la partie très courte de la courbe en raison de la hausse des taux de la BCE.

Au 30 décembre, nous privilégions les maturités 3-5 ans et 7-10 ans aux dépens des maturités 2-3 ans et très longues (10 ans et plus).

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont souffert de l'écartement des spreads (obligations portugaises et italiennes) et swaps spreads (obligations supranationales). Par ailleurs, la partie très longue de la courbe s'est très bien comportée, pénalisant le portefeuille. Par contre, la prudence sur la partie très courte de la courbe a été très bénéfique.

2. Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro

Le fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années.

3. Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature

Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature, prudents en début d'année, ont très vite été réduits en raison des niveaux de spread très serrés et de l'anticipation d'un durcissement des conditions de financement et d'un arrêt des programmes d'achat de titres de la Banque Centrale Européenne. Nous avons maintenu cette prudence tout au long de la période.

La réduction de nos investissements sur les obligations d'entreprises a permis de réduire l'impact de la hausse des spreads sur la performance du fonds.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Au 30 décembre, notre exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :

- 11.2% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (5.1% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 6.1% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement

En raison de notre prudence sur les obligations d'entreprises, le fonds n'a pas été investi sur les obligations d'entreprises à haut rendement en 2022.

5. Diversification sur les obligations d'états internationaux

Cette recherche de rendement a également motivé l'implémentation de diversifications sur les obligations d'états hors zone Euro, investissements couverts du risque de change. Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momentum. Au cours de la période, nous avons à nouveau investi sur les obligations d'Etats hors zone Euro en raison de la forte hausse des taux de rendement. Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du fonds.

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations norvégiennes (0.3%), australiennes (2%), canadiennes (5.7%) et américaines (2.7%) aux dépens des obligations anglaises (-4.3%) et allemandes (-6.4%).

6. Arbitrage de courbe internationale

Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.

Au cours de la période, nous avons été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie très longue de la courbe (30 ans) afin de bénéficier du portage positif et de la très faible prime de terme actuelle. Nous détenons également une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro en raison de l'écart de rendement, non justifié selon, par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation).

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains et de la zone Euro de maturité 30 ans.

7. Diversification sur les obligations émergentes

Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations émergentes en devises locales et sur les obligations à haut rendement asiatique en de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs.

Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes n'apporte pas de valeur au fonds.

Au 30 décembre, notre exposition aux obligations émergentes est constituée de :

- 2.3% d'obligations émergentes en devises locales (HSBC Gif Global Emerging Local Debt).
- 1.7% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

Performances

A la clôture de l'exercice, le FCPE affiche une performance de -12% pour la part E, de -12,27% pour la part F et de -11,71% pour la part G.

Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le FCPE ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du FCPE ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

Evénements intervenus sur l'exercice 2022

Nouvelle dénomination de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate

→ date de prise d'effet : 24 août 2021

Depuis le 24 août 2021, l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate (composante taux de l'indicateur de référence du FCPE) a comme nouvelle dénomination Bloomberg Euro Aggregate.

Le règlement du FCPE a été actualisé de ce changement.

Restriction de l'accès au FCPE liée à la situation en Ukraine

→ date de prise d'effet : 12 avril 2022

Suite à la situation en Ukraine, un avertissement a été introduit dans le règlement du FCPE prévoyant l'interdiction de l'investissement dans le FCPE, à compter du 12 avril 2022, des ressortissants / résidents russes et biélorusses (sauf exemption).

Cet avertissement s'inscrit dans le cadre de mesures restrictives prises en 2022 par l'Union Européenne à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie dans le secteur financier.

Une information détaillée sur ces mesures restrictives est disponible sur le site internet de la Société de Gestion HSBC Global Asset Management (France).

Correction du périmètre d'adhésion des organismes d'assurance

→ date de prise d'effet : 30 décembre 2022

Le périmètre d'adhésion des organismes d'assurance précisé dans le règlement du FCPE a été corrigé pour être élargi aux assureurs autres que les partenaires du Groupe HSBC.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Mise en conformité avec la réglementation européenne en matière de finance durable

→ date de prise d'effet : 30 décembre 2022

En application du règlement européen 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ou « Règlement SFDR »), a été introduit dans le règlement du FCPE, le 30 décembre 2022, un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du FCPE sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

Mise en place du DIC en remplacement du DICI

→ date de prise d'effet : 1^{er} janvier 2023

Le 1er janvier 2023, le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) des fonds d'épargne salariale a été remplacé par le DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (« ou Règlement PRIIPS »).

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité du FCPE

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par FCPE afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque FCPE au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des FCPE.

Une analyse du risque de liquidité des FCPE visant à s'assurer que les investissements et les FCPE présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque FCPE, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des FCPE.

La société de gestion a mis en place un dispositif approprié et des outils de gestion de la liquidité des FCPE gérés permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant.

Information sur le profil de risque actuel du FCPE et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel du FCPE est indiqué dans le DICI qui est rattaché au rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des FCPE et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les FCPE sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par le FCPE

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 100,38 %
- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 100,38 %

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de Fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2022

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2022 représentent une population de 319 personnes en moyenne sur l'année avec 309 personnes à fin 2022. A fin décembre 2022, 38 personnes sont identifiées comme « Preneurs de risques » tels que définis dans la politique de

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) et dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et des fonctions de support.

HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France)	2022				
	Rémunération fixe versée en 2022	Rémunération variable versée en mars 2022 (au titre de la performance 2021) + rémunérations variables différées acquises en 2022	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out)	27 757 197	12 094 274	10 411 411	1 682 863	39 851 471
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (46 collaborateurs)**	7 151 069	5 173 687	3 620 707	1 552 981	12 324 756
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 435 729	1 521 288	972 472	548 815	3 957 017

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2022 ainsi que le cash différé indexé payé en 2022.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2022 par les collaborateurs.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC MIX MODERE I	12 850 966,29	24 162 121,35

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du FCPE n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du FCPE	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du FCPE.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du FCPE.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCPE Nourricier

Le rapport annuel de l'OPC Maître est annexé au rapport annuel de votre FCPE.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Tableau récapitulatif des frais facturés au FCPE et/ou à l'entreprise

Part HSBC EE MODERE F

Frais de fonctionnement et de gestion	0,80%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,54%
Ce coût se détermine à partir : - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur	0,54%
Autres frais supportés par le FCPE	
Ces autres frais se décomposent en : - commission de surperformance - commissions de mouvement - Acquisitions et cessions temporaires de titres	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,34%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	

Part HSBC EE MODERE E

Frais de fonctionnement et de gestion	0,50%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,54%
Ce coût se détermine à partir : - des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement - déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur	0,54%
Autres frais supportés par le FCPE	
Ces autres frais se décomposent en : - commission de surperformance - commissions de mouvement - Acquisitions et cessions temporaires de titres	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,04%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,30%

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Part HSBC EE MODERE G

Frais de fonctionnement et de gestion	0,16%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,54%
Ce coût se détermine à partir : <ul style="list-style-type: none">- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur	0,54%
Autres frais supportés par le FCPE	
Ces autres frais se décomposent en : <ul style="list-style-type: none">- commission de surperformance- commissions de mouvement- Acquisitions et cessions temporaires de titres	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	0,70%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	

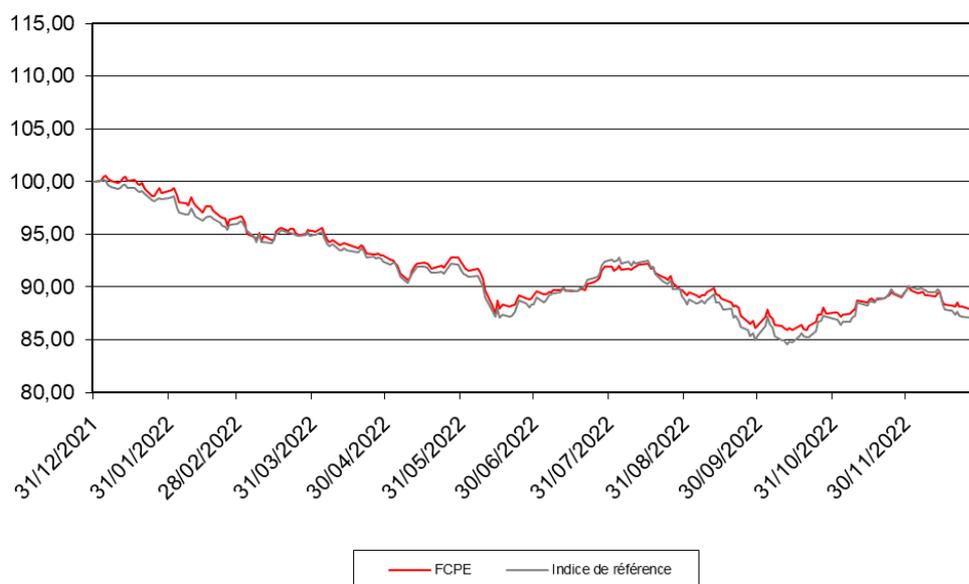
FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Performances

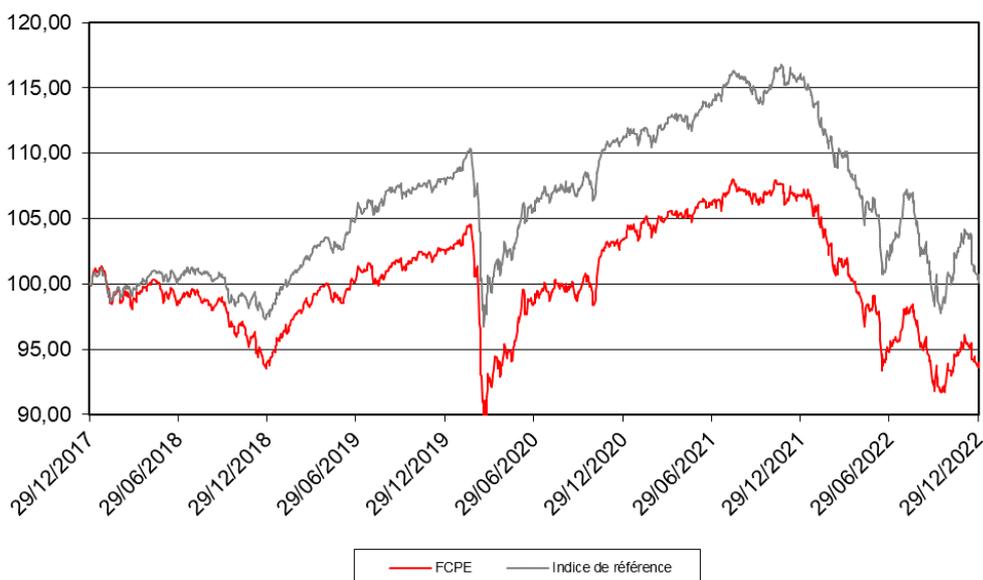
HSBC EE MODERE (F) (C) (EUR)

Indice de référence : 60% Bloomberg Euro Aggregate + 15% ESTR + 17.5% MSCI EMU (EUR) NR + 7.5% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la performance sur 1 an glissant
Du 31/12/2021 au 30/12/2022



Evolution de la performance sur 5 ans glissants
Du 29/12/2017 au 30/12/2022



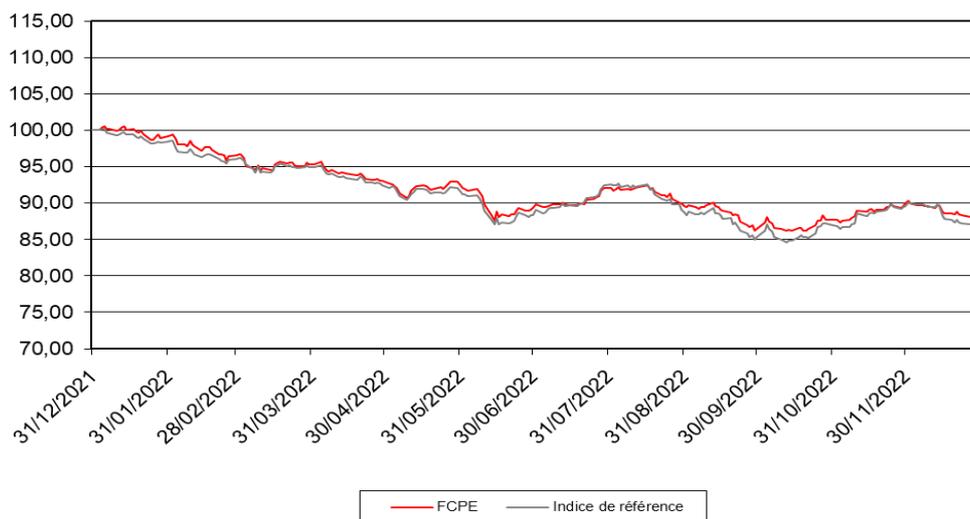
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

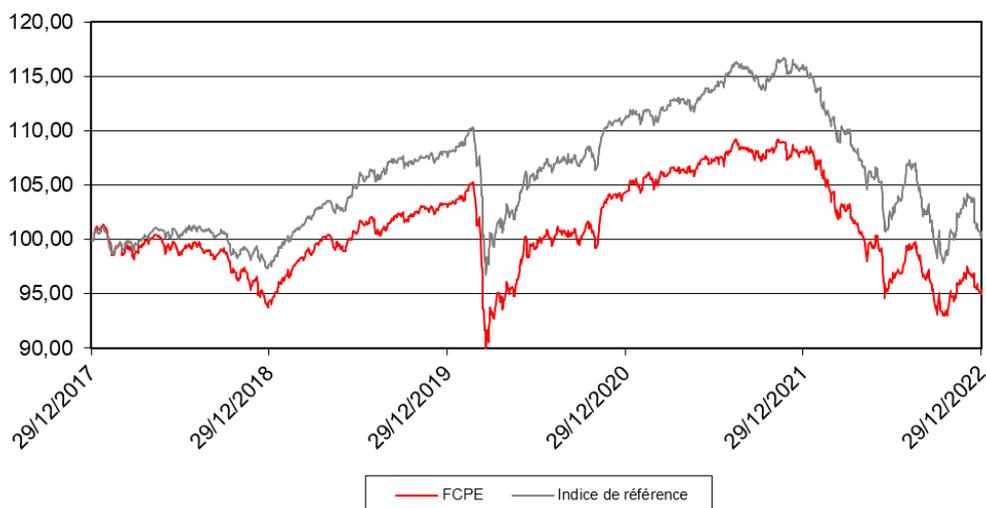
HSBC EE MODERE (E) (C) (EUR)

Indice de référence : 60% Bloomberg Euro Aggregate + 15% ESTR + 17.5% MSCI EMU (EUR) NR + 7.5% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la performance sur 1 an glissant
Du 31/12/2021 au 30/12/2022



Evolution de la performance sur 5 ans glissants
Du 29/12/2017 au 30/12/2022



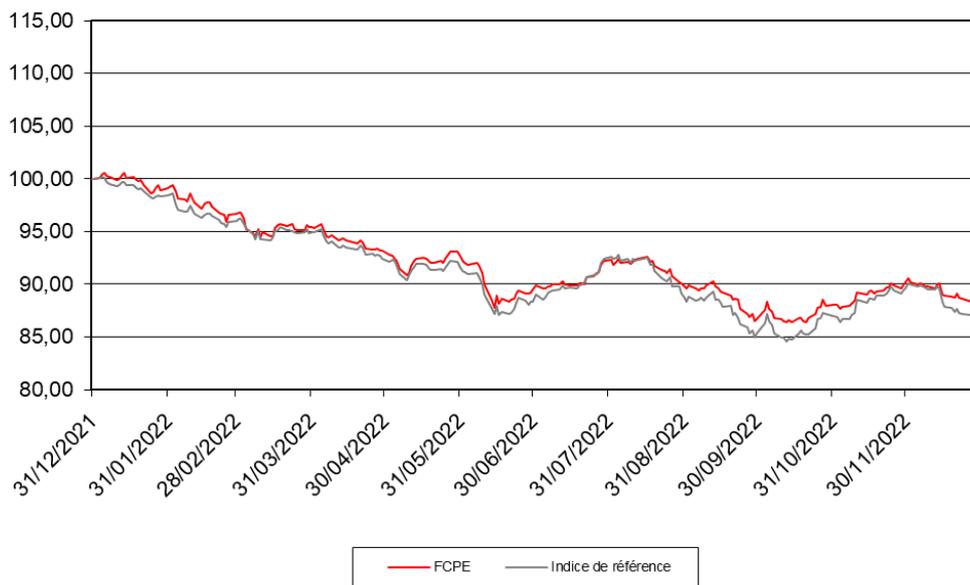
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

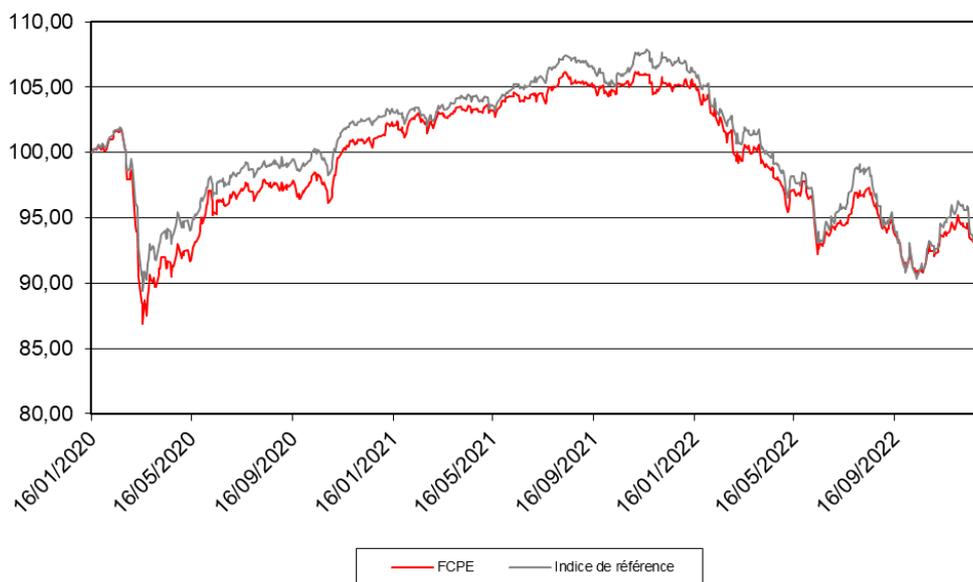
HSBC EE MODERE (G) (C) (EUR)

Indice de référence : 60% Bloomberg Euro Aggregate + 15% ESTR + 17.5% MSCI EMU (EUR)
NR + 7.5% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la performance sur 1 an glissant
Du 31/12/2021 au 30/12/2022



Evolution de la performance depuis l'origine
Du 16/01/2020 au 30/12/2022

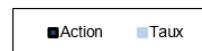
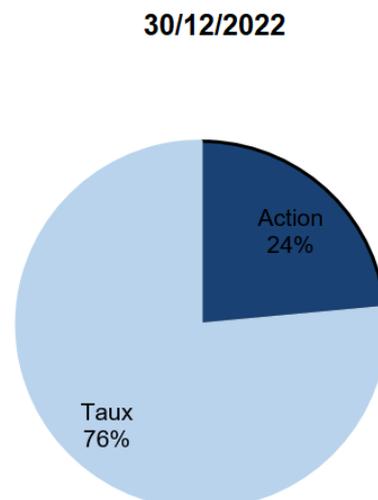
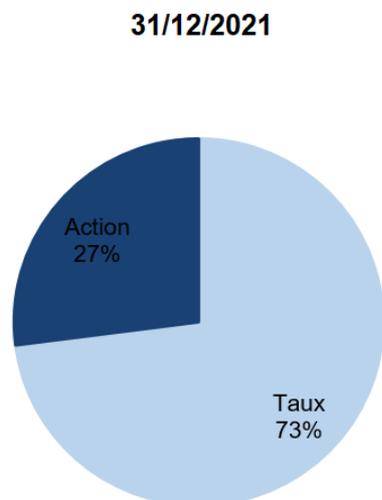


Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Indice de référence : 60% Bloomberg Euro Aggregate + 15% ESTR + 17.5% MSCI EMU (EUR) NR + 7.5% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la structure de l'actif



FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

HSBC EE MODERE
FONDS D'EPARGNE SALARIALE NOURRICIER
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale nourricier HSBC EE MODERE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



HSBC EE MODERE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



HSBC EE MODERE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Comptes Annuels

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022

Portefeuille : 11947 HSBC EE MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS FINANCIERS	100 637 913,40	126 404 919,24
OPC MAÎTRE	100 637 913,40	126 404 919,24
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES	6 102,15	59 920,36
Opérations de change à terme de devises		
Autres	6 102,15	59 920,36
COMPTES FINANCIERS	2 100,47	
Liquidités	2 100,47	
TOTAL DE L'ACTIF	100 646 116,02	126 464 839,60

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022

Portefeuille : 11947 HSBC EE MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	101 011 343,57	126 021 130,98
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	249 392,30	1 140 707,65
Résultat de l'exercice (a,b)	-680 640,39	-829 396,58
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	100 580 095,48	126 332 442,05
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	66 020,54	100 505,29
Opérations de change à terme de devises		
Autres	66 020,54	100 505,29
COMPTES FINANCIERS		31 892,26
Concours bancaires courants		31 892,26
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	100 646 116,02	126 464 839,60

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022

Portefeuille : 11947 HSBC EE MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022

Portefeuille : 11947 HSBC EE MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	291,33	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Crédits d'impôt		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	291,33	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	949,36	871,25
Autres charges financières		
TOTAL (2)	949,36	871,25
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-658,03	-871,25
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	827 881,53	911 409,12
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	75 437,28	80 564,17
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	-753 102,28	-831 716,20
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	72 461,89	2 319,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	-680 640,39	-829 396,58

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Le Fonds est un Fonds nourricier investi en totalité au travers d'un seul OPC « HSBC MIX MODERE » PART I appelé Maître.

FCPE HSBC EE MODERE

Frais de gestion

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/Entreprise
1 et 2	Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion			
	Catégorie de parts E	Actif net	0,30% l'an maximum	à la charge de chaque société adhérente
			0,51% TTC l'an maximum	
	Catégorie de parts F	Actif net	incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,01% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an)	à la charge du FCPE
			0,81% TTC l'an maximum	
	Catégorie de parts G	Actif net	incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,01% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an.)	à la charge du FCPE
0,17% TTC l'an maximum				
Catégorie de parts PF	Actif net	incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,01% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an)	à la charge du FCPE	
		0,81% TTC l'an maximum		
Catégorie de parts PG	Actif net	incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,01% TTC l'an maximum plafonnés à 4000 € TTC l'an.)	à la charge du FCPE	
		0,17% TTC l'an maximum		
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,60% TTC l'an maximum de l'actif net du FCP maître	à la charge du FCPE
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	---
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant	---

Les frais directs seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Les frais de gestion ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de fonctionnement et de gestion du FCP maître :

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	0,50% TTC maximum*
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		0,10% TTC maximum*
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,50% TTC maximum*
4	Commissions de mouvement	N.A	Néant
5	Commission de surperformance	N.A	Néant

*** Le total des lignes 1 + 2 + 3 sera inférieur ou égal à 0,60% maximum.**

C'est-à-dire que les frais cumulés directs (frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion) et indirects hors commission de surperformance et commissions de mouvement ne dépasseront pas 0,60% maximum de l'actif net.

FCPE HSBC EE MODERE

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part HSBC EE MODÉRÉ E	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC EE MODÉRÉ F	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC EE MODÉRÉ G	Capitalisation	Capitalisation

Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à : 3 996,00 €.

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 11947 HSBC EE MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	126 332 442,05	121 647 762,28
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	17 680 150,99	21 248 489,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-28 223 544,50	-20 600 059,72
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	385 519,62	1 137 164,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-112 265,22	
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-14 729 105,18	3 730 801,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 218 617,24	13 510 487,94
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-13 510 487,94	-9 779 686,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-753 102,28	-831 716,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	100 580 095,48	126 332 442,05

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Souscriptions Rachats(*)

Souscriptions Rachats au 30/12/2022
Portefeuille : 11947 HSBC EE MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	17 680 150,99	21 248 489,46
Versements de la réserve spéciale de participation	5 448 636,20	5 602 467,74
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)		60,00
Versement de l'intéressement	3 497 897,26	2 403 245,59
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)		
Versements volontaires	1 521 925,06	3 924 293,93
Abondements de l'entreprise	2 164 454,95	2 137 224,10
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	4 973 284,68	7 048 827,18
Transferts provenant d'un CET	53 454,75	100 173,37
Transferts provenant de jours de congés non pris	20 498,09	32 197,55
Distribution des dividendes		
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>5 537,55</i>	<i>5 099,46</i>
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	28 223 544,50	20 600 059,72
Rachats	12 075 271,82	20 600 059,72
Transferts à destination d'un autre OPC	16 148 272,68	

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	6 102,15
TOTAL DES CRÉANCES		6 102,15
DETTES		
	Rachats à payer	8 140,05
	Frais de gestion fixe	57 880,49
TOTAL DES DETTES		66 020,54
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-59 918,39

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC EE MODERE E		
Parts souscrites durant l'exercice	791 751,78010	3 995 406,31
Parts rachetées durant l'exercice	-939 263,35850	-4 712 296,01
Solde net des souscriptions/rachats	-147 511,57840	-716 889,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 931 026,85330	
Part HSBC EE MODERE F		
Parts souscrites durant l'exercice	2 575 491,22420	11 312 135,69
Parts rachetées durant l'exercice	-4 855 533,93720	-20 942 114,51
Solde net des souscriptions/rachats	-2 280 042,71300	-9 629 978,82
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 216 063,58790	
Part HSBC EE MODERE G		
Parts souscrites durant l'exercice	248 557,77290	2 372 608,99
Parts rachetées durant l'exercice	-266 756,59890	-2 569 133,98
Solde net des souscriptions/rachats	-18 198,82600	-196 524,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 433 049,53550	

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC EE MODERE E Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EE MODERE F Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EE MODERE G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION A LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2022
Part HSBC EE MODERE E Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 126 613,88 0,50
Part HSBC EE MODERE F Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 603 477,38 0,80
Part HSBC EE MODERE G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 22 352,99 0,16

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	30/12/2022
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			100 637 913,40
Instruments financiers à terme	FR0012355063	HSBC MIX MODERE I	100 637 913,40
Total des titres du groupe			100 637 913,40

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-680 640,39	-829 396,58
Total	-680 640,39	-829 396,58

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE MODERE E		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-124 231,94	-138 459,85
Total	-124 231,94	-138 459,85

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE MODERE F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-533 726,94	-666 182,30
Total	-533 726,94	-666 182,30

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE MODERE G		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-22 681,51	-24 754,43
Total	-22 681,51	-24 754,43

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	249 392,30	1 140 707,65
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	249 392,30	1 140 707,65

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE MODERE E		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	58 583,06	249 857,81
Total	58 583,06	249 857,81

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE MODERE F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	158 006,81	753 517,91
Total	158 006,81	753 517,91

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC EE MODERE G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	32 802,43	137 331,93
Total	32 802,43	137 331,93

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	123 338 705,51	126 300 168,92	121 647 762,28	126 332 442,05	100 580 095,48
Part HSBC EE MODERE E en EUR					
Actif net	27 076 778,27	28 296 652,84	25 207 464,55	27 693 178,54	23 660 424,55
Nombre de titres	5 679 173,28560	5 441 973,33760	4 783 168,74050	5 078 538,43170	4 931 026,85330
Valeur liquidative unitaire	4,767	5,199	5,270	5,452	4,798
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,07	0,02	0,02	0,04	0,01
Capitalisation unitaire sur résultat	0,01	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02
Part HSBC EE MODERE F en EUR					
Actif net	96 261 927,24	98 003 516,08	81 965 342,71	83 392 481,24	63 626 721,62
Nombre de titres	22 891 881,43060	21 434 037,51290	17 740 361,06960	17 496 106,30090	15 216 063,58790
Valeur liquidative unitaire	4,205	4,572	4,620	4,766	4,181
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,94	0,02	0,02	0,04	0,01
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,03	-0,03	-0,03	-0,03
Part HSBC EE MODERE G en EUR					
Actif net			14 474 955,02	15 246 782,27	13 292 949,31
Nombre de titres			1 430 467,11180	1 451 248,36150	1 433 049,53550
Valeur liquidative unitaire			10,119	10,505	9,275
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			0,05	0,09	0,02
Capitalisation unitaire sur résultat			-0,01	-0,01	-0,01

FCPE HSBC EE MODÉRÉ

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
HSBC MIX MODERE I	EUR	94 504,567	100 637 913,40	100,06
TOTAL FRANCE			100 637 913,40	100,06
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			100 637 913,40	100,06
TOTAL Organismes de placement collectif			100 637 913,40	100,06
Créances			6 102,15	
Dettes			-66 020,54	-0,06
Comptes financiers			2 100,47	
Actif net			100 580 095,48	100,00

Part HSBC EE MODERE F	EUR	15 216 063,58790	4,181
Part HSBC EE MODERE G	EUR	1 433 049,53550	9,275
Part HSBC EE MODERE E	EUR	4 931 026,85330	4,798

Asset Management

**FCP de droit français
HSBC MIX MODERE**

Rapport annuel au 30 décembre 2022



FCP HSBC MIX MODERE

Sommaire

Pages

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	4
Informations réglementaires	23
Certification du Commissaire aux Comptes	25
Comptes Annuels	30
Bilan Actif	31
Bilan Passif	32
Hors-Bilan	33
Comptes de Résultat	37
Annexes	38
Règles et méthodes comptables	39
Evolution de l'Actif Net	44
Compléments d'information	45
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	54
Inventaire	55

FCP HSBC MIX MODERE

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien a conduit les occidentaux à imposer progressivement des sanctions à la Russie : gel des avoirs russes et des transactions avec la banque centrale, les entreprises publiques et sur des individus, exclusion de banques russes du système de paiement SWIFT, embargo US et britannique sur le pétrole russe. Face à ces sanctions et à la riposte russe (interdiction d'exportation de biens agricoles, obligation de paiement en rouble), l'économie de l'Union européenne (UE) s'est trouvée fragilisée en raison de sa forte dépendance en énergie russe, soient environ 40% pour ses importations de gaz et de charbon, et 35% pour le pétrole. Mais cette dépendance peut être plus ou moins élevée selon les pays : par exemple les importations de gaz russe représentent près de 50% de la consommation domestique en Allemagne ou Italie, voire plus de 70% en Autriche et 90% en Finlande. La Russie occupe aussi une place majeure dans les exportations mondiales de matières premières agricoles (blé, engrais) et métallurgiques (palladium, nickel, platine). Ces événements, et les craintes liées à une escalade des sanctions ont renchéri les coûts du fret dans la région. Ils ont aussi exacerbé les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, déjà mises à mal par une nouvelle vague pandémique et des confinements en Chine. Dans ce contexte, les prix des matières premières ont continué de monter au T1 (indice CRB + 10% t/t) et l'inflation a atteint les niveaux des années 1980s : 7.9% aux Etats-Unis, 7.5% en zone euro, 8.2% au Royaume-Uni. L'inflation a aussi bondi en Europe de l'est (Pologne 10.9%), en Amérique latine (Brésil 11.3%) mais est restée modérée en Asie (4.1% en Corée du sud, et seulement 0.9% en Chine). Outre les canaux de transmission liés aux échanges commerciaux, au secteur bancaire ou au climat des affaires, le renchérissement des matières premières va entraîner un choc négatif sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, une remontée de l'épargne, et une baisse de l'investissement. Les répercussions économiques et financières sont particulièrement sévères pour la Russie : flambée de l'inflation (16.7% en mars), dépréciation du rouble (-11% t/t), et récession attendue à -9.7% en 2022. Depuis décembre dernier, les économies exposées à la Russie ont vu une forte détérioration de leurs prévisions de PIB pour 2022¹, avec un choc de croissance estimé à -2.0% en Allemagne (soit de 4.2% à 2.4%) ou de -1.4% en Italie (PIB révisé en baisse de 4.5% à 3.1%), comparées à un choc estimé de -0.6% pour les Etats-Unis (PIB attendu à +3.3%). Le conflit russo-ukrainien a renforcé significativement les risques de stagflation pour l'économie mondiale, ce qui complique les politiques des banques centrales, partagées entre l'urgence de stabilité des prix, et les risques de récession à moyen terme. Face à des inflations records, et aux risques de désencrage des anticipations d'inflation et de boucles prix-salaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) s'est montrée déterminée à accélérer son cycle de hausses de taux (+250pdb au total à horizon de 2023). La Fed est d'autant plus préoccupée par son objectif de stabilité des prix que le marché de l'emploi est très dynamique : taux de chômage à 3.6% et hausse des salaires de + 5.6% a/a. En revanche, la Banque d'Angleterre a opté pour plus de prudence (après trois hausses de taux depuis décembre dernier). La Banque centrale européenne (BCE) a accéléré sa marche de normalisation monétaire, avec une réduction de ses achats de titres au T2. Mais pour le reste de l'année, la BCE s'est montrée bien plus prudente que la Fed en raison des incertitudes sur l'ampleur du choc énergétique, et des réponses fiscales apportées par les gouvernements. Enfin, surtout en zone euro, la dynamique de l'emploi (taux de chômage à 6.8%, au plus bas depuis 2002) n'a pas encore conduit à des tensions salariales (salaires négociés en hausse de 1.6% a/a au T4)

Pour les banquiers centraux des économies émergentes, les marges de manœuvre étaient limitées en raison des risques de dépréciations de leurs devises. Ainsi par exemple au T1, les taux directeurs ont été relevés de +275 pdb en Pologne, +150 pdb au Brésil et au Chili. En Chine, la résurgence pandémique, et les incertitudes liées au secteur immobilier continuent de peser sur la demande

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2022 comparé à celui au 31 décembre 2021

FCP HSBC MIX MODERE

intérieure et la croissance du PIB en 2022 (prévue à 5.0% en 2022, contre 8.0% en 2021), ce qui a conduit la banque centrale sur la voie de l'assouplissement monétaire.

Au second trimestre 2022 (T2), l'inflation a poursuivi son accélération, avec une diffusion des pressions haussières à tous les pans de l'économie, notamment l'alimentaire et les services. L'inflation a atteint les niveaux élevés des années 1980 dans la plupart des pays développés : 8.6% aux Etats-Unis, 8.7% en Allemagne, 6.5% en France, 10.0% en Espagne, et 9.1% au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'Europe de l'Est a particulièrement été très affectée par les difficultés d'approvisionnement russe, ce qui a entraîné des niveaux d'inflation records, au-dessus de 15% en Pologne, République tchèque et Hongrie. Seuls quelques pays asiatiques sont parvenus à contenir l'inflation aux alentours de 2.5% (Chine, Japon, Malaisie). La politique « zéro covid » en Chine a imposé des restrictions sanitaires drastiques, ce qui a prolongé les perturbations sur les chaînes de fabrication. Le conflit russo-ukrainien a entretenu de fortes incertitudes sur l'approvisionnement en produits de base et une forte volatilité des prix. La Russie est en effet l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz, de métaux et d'engrais, et, avec l'Ukraine, de blé et de maïs. Une nouvelle série de sanctions contre la Russie a renforcé les exclusions de paiement, les gels des avoirs russes, et les restrictions d'importations (notamment un embargo européen sur le charbon). L'Union Européenne (UE) a mis en place une stratégie industrielle de sécurité énergétique et économique en vue de mettre fin à sa dépendance russe, dont l'objectif consiste à diversifier les approvisionnements, mais aussi développer de nouvelles capacités de production. Enfin dans la plupart des pays développés, le second trimestre a été marqué par la réouverture des services liés aux loisirs et au tourisme. Le rattrapage post-pandémie des services combiné aux stratégies de développement industriel ont mis le marché de l'emploi sous tension, causant de fortes pénuries de mains d'œuvre et des pressions salariales. Les taux de chômage ont touché des points très bas aux Etats-Unis (3.6% de mars à juin), voire des plus bas historiques en zone euro (6.6%) ou au Royaume-Uni (3.7%). Au total, les prévisions d'inflation du consensus² ont continué d'augmenter, à environ 7.5% pour 2022 aux Etats-Unis et en zone euro (contre des prévisions proches de 5% en mars dernier), et elles avoisineraient 3.5% pour 2023. Face au risque d'une inflation durablement élevée, les banquiers centraux, et surtout la Réserve Fédérale américaine (Fed), ont renforcé leur détermination à relever rapidement les taux d'intérêt, quitte à peser sur la croissance. Aux Etats-Unis, la sortie de la crise pandémique a été particulièrement rapide, avec une demande solide portée par des politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes. La Fed prévoit donc un resserrement monétaire significatif pouvant mener à une récession en vue d'ancrer les anticipations d'inflation et éviter une spirale prix-salaire. En revanche, en Europe ou dans les pays émergents, le conflit russo-ukrainien a enclenché un choc d'offre alors que la consommation des ménages n'a pas retrouvé le niveau de 2019. Le durcissement de ce conflit accroît le risque d'un arrêt complet des approvisionnements en gaz russe, et des rationnements pourraient être mis en œuvre après l'été, notamment en Allemagne ou en Italie. Mener des politiques restrictives en vue de maîtriser l'inflation risque de peser davantage sur la demande des consommateurs, notamment les plus modestes, déjà éprouvés par la cherté de l'énergie et de l'alimentaire. Les scénarios économiques continuent de prévoir une résorption progressive des déséquilibres entre l'offre et la demande, ce qui favoriserait une modération de l'inflation à moyen terme. Cependant plus structurellement, le durcissement du conflit russo-ukrainien a aussi augmenté le risque de fragmentation de l'économie mondiale autour de blocs géopolitiques qui adhèrent à des normes technologiques, des monnaies de réserve et des systèmes de paiement distincts. Cette perspective, en plus des investissements nécessaires pour lutter contre le changement climatique, entraîneraient des coûts d'ajustement importants, mais aussi probablement, une inflation durablement plus élevée que celle des 20 dernières années. Dans ce contexte, les prévisions ont continué de se dégrader ce trimestre, entre risques de récession ou de stagflation, d'où des arbitrages de politique économique et monétaire complexes à mener.

² Consensus Bloomberg au 30/06/2022

FCP HSBC MIX MODERE

Le troisième trimestre (T3) 2022 a été marqué par une inflation persistante et le durcissement des politiques monétaires. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie s'est diffusée à l'ensemble des secteurs d'activités. L'inflation a atteint 9.1% aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En zone euro, l'inflation a accéléré à 10.0% avec des écarts entre 23.7% en Estonie et 6.6% en France en raison des diverses mesures prises par les gouvernements face à l'envolée des prix. En Europe de l'Est, les pressions inflationnistes sont restées plus fortes (Pologne 17%), comparée au Mexique ou Brésil (8.7%), et en Asie (Corée du sud 5.6% ou Chine 2.5%). Le rattrapage de la demande post-covid, notamment dans les services, et la vigueur des investissements privés ont entraîné des tensions sur les marchés de l'emploi, des taux de chômage aux plus bas historiques (Etats-Unis 3.5% ; zone euro 6.6%) et des revalorisations salariales. Surtout suite à la crise pandémique, la participation au marché du travail aux Etats-Unis, mais aussi le nombre d'heures travaillées en Europe n'ont pas retrouvé les niveaux pre-Covid, ce qui contribue à amputer les capacités de production. La flambée des coûts de l'énergie risque de réduire le PIB potentiel avec une dégradation de la compétitivité, ce qui pourrait conduire à des délocalisations hors Europe. Aux Etats-Unis, les soutiens budgétaires ont stimulé la consommation et amené le PIB américain au-dessus de son potentiel, alimentant ainsi les pressions inflationnistes. Selon les banques centrales, le rééquilibrage de l'économie passe par une baisse de la demande, donc un resserrement monétaire rapide. Le scénario de la Banque d'Angleterre prévoit une récession de plusieurs trimestres afin de ramener l'inflation autour de 2% d'ici fin 2024. Selon les prévisions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE), il serait possible de maîtriser l'inflation sans entraîner de récession. Ainsi avec la remontée rapide des taux directeurs, le pic pourrait être atteint prochainement, mais l'inflation prendrait du temps avant de se rapprocher de la cible de 2%. La BCE anticipe que l'inflation moyenne en 2024 se situerait à 2.3% en zone euro ; le consensus des économistes³ table sur 5.2% en 2023 et 2.1% en 2024. Selon les projections de la Fed, la cible d'inflation de 2% ne serait atteinte qu'en 2025 aux Etats-Unis. Les banquiers centraux des pays émergents ont également fortement remonté leurs taux directeurs, confrontés aux risques de dépréciations des devises face au dollar US. Au final, resserrement monétaire et hausse des prix de l'énergie entraîneront un ralentissement de l'économie mondiale. Le consensus des économistes a ainsi révisé en forte baisse les prévisions de croissance pour 2023 qui se situent à 0.7% aux Etats-Unis, 0.2% en zone euro et -0.2% au Royaume-Uni. Les pays émergents voient aussi leur croissance réduite avec des prévisions pour 2023 de 5% en Chine ou 1.2% au Mexique et 1.3% en Pologne. Du fait d'un mix énergétique dépendant des approvisionnements russes, la contraction du PIB devrait être plus significative en Allemagne (-0.4% en 2023) comparée à l'Italie (0.2%) ou la France (0.5%). Les soutiens budgétaires annoncés courant septembre pourraient en partie amortir le choc, notamment si la priorité porte sur l'amélioration de l'offre (via des incitations à l'efficacité et la transition énergétiques), plutôt que sur la demande (via des baisses de taxes de l'essence à la pompe ou un plafonnement des prix). Le pilotage des politiques monétaires et budgétaires est donc déterminant pour amortir les effets négatifs de la crise énergétique.

Au dernier trimestre 2022 (T4), face au choc énergétique, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu à court terme. En Europe, les gouvernements se sont mobilisés, en prolongeant leurs soutiens budgétaires (réductions de taxes, transferts aux ménages, ou caps sur les prix du gaz et de l'électricité). Les pays de l'Union européenne (UE) ont engagé certains accords sur la politique énergétique à mener, avec entre autres des exigences de baisse de la consommation (pour éviter les ruptures de courant), de remplissage à plus de 90% des capacités de stockage de gaz, et l'introduction d'un prix plafond sur le prix. La chute des prix du gaz résulte aussi de conditions climatiques favorables, et aux importations massives de gaz liquéfié, notamment des Etats-Unis. Ainsi le scénario d'une récession sévère en Europe a été évité, ce qui aurait immanquablement pesé sur l'économie mondiale. Malgré cette résistance à court terme, les perspectives à horizon de 2023 se sont détériorées : la récession, plus ou moins modérée selon les régions, se prolongerait, ou au mieux, serait suivie d'une reprise faible. Les prévisions de PIB du consensus en 2023⁴ s'établissent à +0.3% aux Etats-Unis, -0.1% en zone euro, et -0.9% au Royaume Uni. En Chine, l'activité

³ Consensus Bloomberg au 30/09/2022

⁴ Consensus Bloomberg au 31/12/2022

FCP HSBC MIX MODERE

économique s'est détériorée du fait de la politique zéro-covid, mais la réouverture annoncée en décembre devrait permettre un redémarrage rapide en 2023, et cela malgré la hausse des contaminations à court terme (croissance du PIB estimé à 4.8% en 2023 contre 3.0% en 2022). Dans l'ensemble, les perspectives économiques à horizon de 2023 ont été dégradées dans le sillage des nécessaires réductions budgétaires, des incertitudes sur les politiques monétaires et commerciales. Ainsi, avec des endettements publics records⁵ (estimés en 2022 à 122% du PIB aux Etats-Unis, et 93% en zone euro), les gouvernements vont devoir réduire et cibler leur soutien fiscal. Les tensions pourraient apparaître en Europe, en raison des différentes marges budgétaires (ratios de dette sur PIB de 71% en Allemagne et 147% en Italie). Aux Etats-Unis, l'Inflation Reduction Act (dont USD 391Mds en faveur de la transition énergétique) va bénéficier aux entreprises américaines, et les partenaires commerciaux, Chine, Europe, Japon ou Corée du sud divergent sur les politiques à mener. Pour l'UE, les mesures adoptées au T4 ont porté sur un durcissement du marché du carbone et l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Cet environnement risque de porter les coûts de production structurellement à la hausse, d'où une inflation plus persistante qu'initialement estimé : un effet « cost-push » qui pèserait structurellement sur la demande et la croissance économique. A court terme, le choc énergétique a entraîné une accélération de l'inflation dans une majorité de pays, en zone euro (de 9.1% en août à 10.1% en novembre), mais aussi au Japon, ou au Royaume Uni. La tendance s'est cependant inversée aux Etats-Unis (8.3% en août à 7.1% en novembre), mais aussi en Chine, et dans la plupart des économies émergentes. L'inflation reste pourtant trop élevée (4.0% attendu en 2023 aux Etats-Unis, 6.0% en zone euro et 7.2% au Royaume-Uni), et ne baisserait pas suffisamment vite. Dans ce contexte, les banques centrales ont largement continué à resserrer leurs politiques monétaires pour éviter une augmentation des anticipations d'inflation qui, elles, risquent de maintenir les pressions inflationnistes dans la durée, via des spirales prix-salaires.

Panorama financier

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien, les sanctions contre la Russie et les resserrements monétaires des banques centrales ont entraîné de fortes turbulences sur les marchés mondiaux, avec des corrections tant sur les places obligataires (indice Bloomberg -6.0% t/t) que sur les places boursières (MSCI* World -4.6% t/t). Dans un premier temps, la flambée des prix de l'énergie a entraîné une forte aversion pour le risque : l'indice mondial des marchés actions (MSCI*) a chuté de -12% entre le 31 décembre et le 8 mars avant de rebondir par la suite. Compte-tenu de la place majeure de la Russie dans les exportations mondiales de matières premières, les prix du pétrole ont bondi (Brent +33% t/t à 107.9 USD/baril) avec un pic à 139.1 USD en séance le 7 mars (suite aux annonces d'embargo des Etats-Unis et du Royaume-Uni). La volatilité des prix était entretenue par les incertitudes liées à la demande (remontée des cas de Covid-19 et confinement en Chine), mais aussi à l'offre, selon les alternatives potentielles aux approvisionnements russes (négociations autour des quotas de production des pays du golfe, débloquages de réserves stratégiques). Les prix du gaz naturel en Europe ont atteint des records historiques, entraînant à la hausse les prix de l'électricité, ce qui a eu des répercussions sur les prix des métaux et de l'alimentaire (indices CRB +17% t/t et +22% t/t respectivement au T1). L'envolée des prix des matières premières a tiré les anticipations d'inflation à la hausse au T1, avec un bond des points morts d'inflation à 10 ans de +23pdb à 2.83% aux Etats-Unis, et de +83pdb à 2.64% en Allemagne. Les marchés d'actions (indices MSCI*) des pays producteurs de matières premières ont plutôt bien performé au T1, notamment Brésil (+16% t/t), Mexique (+5.9% t/t), Afrique du sud (+10.3% t/t), Canada (+3.8% t/t), Royaume-Uni (+4.8% t/t) ou Norvège (8.7% t/t), comparés à ceux des pays importateurs : zone euro -9.1% t/t, Europe de l'est -8.2%, et Chine -13.9% t/t (pénalisée en plus par la vague pandémique). Au global, les places boursières mondiales ont perdu -4.6% t/t (MSCI World*), avec des sous-performances aux Etats-Unis (MSCI US* -5.2% t/t, tiré à la baisse par les valeurs de croissance, la technologie et la consommation) et sur les marchés émergents (-6.1% t/t), comparés

⁵ Estimations du FMI décembre 2022

FCP HSBC MIX MODERE

aux marchés développés (-4.5% t/t). Sur le front des devises, les investisseurs ont privilégié les devises des pays exportateurs de matières premières, avec des variations contre dollar US (t/t) de +17% pour le réal brésilien, +3% pour le peso mexicain, ou +9% pour le rand sud-africain. Le dollar US (USD) a continué de s'apprécier face aux devises de ses partenaires (indice DXY⁷ +2.8% t/t) en raison du resserrement monétaire prévu de la Fed et d'un différentiel de taux favorable, tandis que les valeurs refuges habituelles ont perdu face au dollar US (-5.4% t/t pour le yen et -1.1% t/t pour le franc suisse).

Du côté des obligations, les communications des banquiers centraux en faveur d'un durcissement des politiques monétaires et les surprises haussières sur l'inflation ont amené les marchés à intégrer plus de 200 pdb de relèvement de taux de la Fed à fin 2022, et environ 50 pdb pour la BCE. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont oscillé entre 1.73% et 2.47% aux Etats-Unis, et bondi de -0.12% et 0.64% en Allemagne, pour terminer à respectivement 2.34% et 0.55% fin mars. Le mouvement de tensions des rendements 10 ans n'a épargné aucuns marchés, avec +78 pdb à 0.98% en France et +87pdb à 2.04% en Italie et 1.44% en Espagne. Les marchés de crédit ont également été malmenés au T1, notamment en Europe, avec de forts élargissements des « spreads » (écarts de taux) dans un premier temps, puis de légers resserrements à partir de la mi-mars, et une sous-performance des obligations les plus risquées.

Au second trimestre 2022 (T2), les marchés financiers sont demeurés extrêmement volatils avec une forte chute des marchés obligataires et boursiers (MSCI* World -13.5%, en variation trimestrielle t/t), dont une légère surperformance des marchés des pays émergents (MSCI* EM -8.0% t/t) comparés aux pays développés (MSCI* DM -14.2% t/t). La crise russo-ukrainienne mais aussi les risques de récession ont exacerbé la volatilité des prix de l'énergie qui ont terminé fin juin en hausse de +6% t/t pour le pétrole Brent +6% à 115 USD/baril et +14% t/t pour le gaz européen à 143 EUR/MWh. La dégradation des perspectives de croissance, l'accélération de l'inflation et les resserrements monétaires ont entraîné une forte aversion pour le risque qui a bénéficié à la devise américaine (indice DXY⁶+6.5% t/t). Les banquiers centraux ont accéléré les normalisations monétaires partout dans le monde, sauf en Chine, au Japon et en Russie. Ainsi la Réserve Fédérale (Fed) a frappé fort, avec une hausse de 75 pdb de ses taux (une première depuis 1994) à 1.50%-1.75%, et la perspective d'atteindre des niveaux restrictifs pour l'économie américaine, soient entre 3.50% et 4% d'ici 2023. L'accélération des resserrements monétaires s'est généralisée globalement, notamment au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège et Suède. Dans les pays émergents, les taux directeurs ont atteint entre 6% et 7% (Hongrie, Pologne, République tchèque), voire 9% au Chili, ou plus de 13% au Brésil. La Banque centrale européenne (BCE) a franchi le pas d'un arrêt de son programme d'achats nets de titres dès fin juin. La BCE a aussi communiqué son intention de démarrer le cycle de hausses de ses taux directeurs en juillet (+25 pdb), avec un relèvement encore plus fort en septembre si les perspectives d'inflation ne s'amélioraient pas. Le renforcement des anticipations de hausses de taux a entraîné une envolée des rendements des obligations souveraines, et un écartement des spreads de crédit. Aux Etats-Unis, les rendements treasuries ont augmenté de 68 pdb, à 3.0%, après avoir touché un pic proche de 3.50% mi-juin. Les marchés obligataires de la zone euro ont été particulièrement affectés par la perspective d'une normalisation monétaire à marche forcée, et par les incertitudes liées au plan anti-crise de la BCE visant à gérer les dislocations de taux de la région. La BCE mène en effet une politique monétaire unique pour 19 pays qui ne sont pas dotés d'une politique budgétaire commune, et ont des endettements publics entre 60% du PIB (Pays-Bas, Irlande) et 150% (Italie), voire 200% en Grèce. Sans solidarité budgétaire, la normalisation monétaire en cours de la BCE a cristallisé les risques sur la crédibilité des gouvernements à réduire leur endettement. Ainsi notamment entre les obligations allemandes et italiennes, l'écart des rendements 10 ans a atteint un plus haut récent proche de 250 pdb au T2. Contrairement aux attentes des investisseurs, la BCE n'a en effet pas précisé les détails de son plan anti-crise dans sa communication de juin, d'où une forte volatilité des marchés qui a nécessité une réunion d'urgence. Celle-ci s'est conclue par l'engagement d'un plan détaillé à présenter en juillet.

⁶ L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

FCP HSBC MIX MODERE

Au total, le rendement 10 ans des obligations italiennes a atteint 4.16%, avant de se replier fin juin à 3.26% (soient +123 pdb au T2). Le rendement 10 ans du Bund allemand a gagné +79 pdb au T2, à 1.33% fin juin, après avoir touché un plus haut depuis 2013, à 1.77%.

Au troisième trimestre (T3) 2022, la glissade des marchés financiers s'est poursuivie, entrecoupée de périodes de rebonds. Mais au final, l'inquiétude a dominé sur fonds de risques de pénurie de gaz russe, d'accélération de l'inflation et de resserrement monétaire généralisé. Entre risques de récession et risques de pénurie d'énergie, les prix des matières premières sont restés très volatils : le prix du baril de pétrole Brent (-23% t/t au T3) a oscillé entre 84 USD et 113 USD, et le prix du gaz européen (+14% t/t au T3) a varié entre 147 EUR/MWh et 311 EUR/MWh. Les bourses mondiales (indice MSCI* World) ont chuté de -4.7% en variation trimestrielle (t/t), avec une sous-performance des pays émergents (MSCI EM* -8% t/t) comparée aux pays développés (MSCI DM* -4.3% t/t). Le resserrement monétaire rapide de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le ralentissement du secteur technologique ont pesé sur la bourse américaine (MSCI* -4.7% t/t au T3). En Europe, les risques de faillites suite à la flambée des factures d'énergie et à la forte remontée des taux ont entraîné une baisse de l'indice Euro Stoxx 600 (-4.8% t/t). Les bourses britanniques et japonaises ont mieux résisté, avec des baisses, respectivement de -2.9% t/t et -1.5% t/t au T3. Les places émergentes ont évolué en ordre dispersé. Les bourses asiatiques (indices MSCI*) ont été particulièrement malmenées, notamment la Chine (-21% t/t) en raison des difficultés du secteur immobilier et des restrictions sanitaires, mais aussi la Corée du sud et Taiwan. A l'opposé, certaines places émergentes ont bondi, ainsi l'Inde (+10% t/t), le Brésil (+12.4% t/t) et la Turquie (+29.2% t/t). Ces marchés offrent une alternative à l'Asie, du fait de perspectives de développement attrayant en termes de coûts et de capacités de production. Les marchés obligataires ont été pénalisés par la forte remontée des attentes de resserrement monétaire, après un début de trimestre plutôt porté par les anticipations d'un « pivot » ou revirement dû aux risques de récession. Au T3, la Fed a pourtant continué de remonter ses taux fed funds à 3.0% et 3.25%, avec deux relèvements de 75pdb. Aux Etats-Unis, le rendement des obligations souveraines 10 ans a progressé de +82pdb à 3.83%. Lors de la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole fin août, le président de la Fed a appelé à ne pas reproduire les erreurs du passé : lors du choc pétrolier des années 70, l'assouplissement monétaire prématuré de la Fed avait en effet entraîné un emballement de l'inflation long à maîtriser par la suite. Du côté des devises, les différentiels de taux favorables aux Etats-Unis ont continué de pousser le dollar US à la hausse (indice DXY⁶ +7% t/t), et cela malgré les mouvements généralisés des banquiers centraux. La Banque Centrale Européenne (BCE) a ainsi relevé ses taux directeurs deux fois au T3 + 50pdb en juillet +75pdb en septembre. Dans cet environnement, les rendements des obligations souveraines ont bondi, avec un mouvement plus significatif sur la partie courte de la courbe des taux. Les rendements 10 ans ont grimpé de +77pdb à 2.11% pour le Bund allemand, +80pdb à 2.72% pour l'OAT français, enfin surtout +125pdb à 4.51% pour le BTP italien, et +123pdb à 4.83% pour son équivalent grec. Avec la fin de la politique de taux négatifs en place depuis 2014, la BCE a introduit un outil anti-fragmentation, le TPI (Transmission Protection Instrument), qui vise à empêcher un resserrement des conditions financières pour des raisons non justifiées par les fondamentaux. Sur les marchés du crédit obligataire, les facteurs techniques ont dominé avec une forte baisse des émissions de titres sur les segments risqués (High Yield), ce qui a contribué à leur surperformance relative aux segments les moins risqués (Investment Grade). Les obligations Investment Grade ont aussi été pénalisées par les normalisations des bilans des banquiers centraux, notamment l'arrêt des achats nets de la BCE à partir du 1^{er} juillet.

Au quatrième trimestre (T4) 2022, la chute des prix du gaz à des plus bas niveaux depuis la crise russo-ukrainienne a entraîné un regain d'optimisme sur les marchés. Les indices boursiers (indice MSCI* World +7.6% en variation trimestrielle t/t) a rebondi, sans pour autant effacer les pertes sur l'année (indice MSCI* World -15.6% en variation annuelle a/a). En 2022, les bourses américaines (MSCI US -19.5% a/a) et chinoises (MSCI Chine -20.6% a/a) ont sous-performé les autres régions du fait des chutes des secteurs cycliques et des valeurs technologiques. A contre-tendance, les indices boursiers (MSCI) du Royaume-Uni (+7.2% a/a), du Brésil (+8.6% a/a) et de l'Inde (+3% a/a) sont parvenus à progresser en 2022, en partie lié aux développements politiques. Dans un contexte

FCP HSBC MIX MODERE

de repli des prix énergétiques, les marchés du crédit ont suivi les marchés d'actions, avec un rebond au T4 qui n'efface pas cependant les baisses sur un an. Les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG), du fait d'une baisse des volumes d'émissions comparée à 2021. Les banques centrales des pays émergents et développés ont poursuivi leur cycle de normalisation monétaire. Les principales surprises sont venues de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque du Japon (BoJ). La Réserve fédérale américaine (Fed) a, quant à elle, annoncé un guidage des anticipations de hausses (taux Fed Funds pour fin 2023 à 5.125%) conforme aux attentes du marché. Ainsi aux Etats-Unis, le rendement 10 ans des obligations a faiblement monté (+5pb aux Etats-Unis, à 3.87%), comparé à ceux observés en Europe et au Japon : +46pb à 2.57% pour le 10 ans Bund allemand, suivi par les obligations françaises (+40pb à 3.12%), italiennes (+20pb à 4.72%) et japonaises (+18bp à 0.42%). En effet, la BCE a dû rattraper son retard par rapport à la Fed. Après des relèvements de son taux de son dépôt (+75pb en octobre et +50pb en décembre à 2%), la BCE a ouvert la porte à de nouvelles hausses en 2023. La BCE a aussi annoncé un Quantitative Tightening, avec un rythme de réduction de 15Mds€ par mois pour son programme régulier (Asset Purchase Programme) à partir de mars. Au Japon, la banque centrale a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux, en augmentant la fourchette de fluctuations des rendements 10 ans entre -0.5% et +0.5% (contre -0.25%/+0.25% depuis mars 2021). En conséquence au T4, le yen et l'euro ont progressé de 10% t/t contre le dollar US, mais aussi le franc suisse (+7% t/t) dans le sillage du resserrement monétaire de la Banque nationale suisse.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 31/12/2022

Politique d'investissement

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Fini donc l'aspect transitoire de l'inflation, le durcissement des conditions de financement est annoncé et les investisseurs sont inquiets. Inquiets car la hausse des coûts de financement s'annonce brutale et importante. Enfin, inquiets car vouloir ralentir la hausse de l'inflation, expliquée principalement par un choc d'offre, en augmentant brutalement les taux courts afin de ralentir la demande, aura forcément des conséquences sur la croissance.

Face aux craintes de récession et à la conviction du dépassement du pic inflationniste, les investisseurs ont commencé à anticiper, dès octobre, un arrêt du resserrement monétaire, voire des baisses de taux dès 2023 mais ont été rattrapés en décembre par des discours très peu accommodants des banquiers centraux. Ces derniers ont par ailleurs martelé qu'il sera nécessaire de poursuivre le resserrement monétaire en 2023 pour faire face à une inflation qui reste trop élevée et qui ne devrait pas revenir à sa cible (autour de 2%) avant 2024 voire 2025.

Dans ce contexte de résurgence des scénarii de stagflation (inflation élevée et croissance faible), la confiance des consommateurs s'effrite et l'aversion pour le risque domine, pesant sur l'évolution de l'ensemble des classes d'actif : actions et taux.

Néanmoins, en dépit du contexte, les entreprises délivrent toujours des messages plutôt confiants et la croissance des profits n'a été que modérément révisée par les analystes.

Sur la période, les marchés actions américains (MSCI US NR en devise locale) se sont donc repliés de près de 20%, les actions émergentes (MSCI Emerging Markets NR en devise locale) de plus de 20% et les actions de la zone Euro (MSCI Emu NR en Euro) de 12.5%. A contrario, les actions anglaises ont bien résisté et affichent une performance de plus de 7% en devise locale.

FCP HSBC MIX MODERE

Le durcissement agressif des conditions monétaires des banques centrales afin de juguler l'inflation a fortement pesé sur les actifs obligataires. Les indices obligataires affichent des baisses dignes des marchés actions et la volatilité sur cette d'actif a explosé. Les obligations des états de la zone Euro affichent une chute de 18.5% et les obligations de l'Etat américain, près de 12.5%. Les écarts de rendement des obligations d'entreprises vis-à-vis des obligations d'Etats se tendent, expliquant des performances de -14.2% en dépit de sensibilités bien moindres. Même les indices des obligations indexées sur l'inflation sont en baisse sur la période en raison d'une hausse des taux réels bien supérieure à la composante inflation. Enfin, la hausse importante des taux nominaux a été supérieure sur la partie courte de la courbe par rapport à la partie longue, produisant un aplatissement de cette dernière.

Allocation sur les marchés Actions :

Le fonds a entamé la période avec une exposition aux marchés actions légèrement supérieure à 27%. Rapidement toutefois, l'environnement financier est devenu extrêmement volatil et la visibilité sur les perspectives économiques se sont dégradées. Les tensions sur les prix des matières premières auront des conséquences sur l'activité, la confiance des agents économiques, l'inflation et les marges des entreprises. L'année 2022 avait commencé avec des anticipations de croissance économique de 4% et une croissance des profits des entreprises de 8% pour la zone Euro.

Considérant ces perspectives optimistes, nous avons progressivement réduit nos expositions aux marchés actions et notre sensibilité aux pays et secteurs les plus cycliques.

Si les anticipations de croissance économique de 4% ont été révisés, la croissance anticipée des profits des entreprises de 8% anticipée pour 2022 pour la zone Euro a plutôt résisté. Nous anticipons toujours que ces révisions devraient se matérialiser dans un avenir proche et avons donc maintenu des expositions prudentes dans les portefeuilles.

A fin 2022, le consensus anticipe une croissance de 3.2% en 2022 et proche de 0 en 2023. Quant à la croissance des profits des entreprises, elle a été révisée favorablement pour 2020 à près de 20%, portés par le secteur pétrolier, mais a été défavorablement révisée pour 2023 (proche de 0% de croissance).

Nos allocations sur les marchés actions ont contribué négativement à la performance du fonds en raison de notre modeste surexposition en début d'année.

Au 30 décembre 2022, l'exposition actions du portefeuille est proche de 21.4% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. Partie « cœur » :

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.

- Zone Euro :

L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.

- Approche systématique :

Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs qui représente 8% de l'actif net.

Sur la période, le fonds et les lignes directes ont réalisé une performance supérieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.

FCP HSBC MIX MODERE

- Approche fondamentale active :
En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.

Au cours de la période, nous avons accentué la sensibilité du portefeuille au facteur « value » afin de bénéficier du rebond cyclique. Puis nous avons pris nos profits et réduit nos expositions aux petites capitalisations au profit du facteur « faible volatilité » en raison de la moindre visibilité sur les perspectives et la dégradation de dynamique cyclique.

Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du fonds en raison principalement de la performance décevante du style « taille ». Au 30 décembre, nous détenons :

- 2.2% d'exposition au style Valorisation (1.7% de HSBC Euro Actions et 0.5% de HSBC GIF Euroland Value)
- 1% d'exposition au style Qualité (HSBC GIF Euroland Growth)
- 1.5% d'exposition au style Taille (0.4% de HSBC Euro PME et 1.1% HSBC Gif European Smaller Companies)
- 2.2% d'exposition au style faible volatilité (1.7% de HSBC Euro Volatility Focused et 0.5% de HSBC Europe Equity Income).

Par ailleurs, nous détenons une exposition de 1.3% du fonds HSBC SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures
 - a. 0.5% d'actions anglaises (ETF HSBC FTSE 100),
 - b. 5.5% d'actions américaines (1.1% ETF S&P500 Low Vol et 4.4% de Futures),
 - c. 0.6% d'actions japonaises (ETF HSBC Msci Japan),
 - d. 0.3% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada),
 - e. 0.3% d'actions de l'Asie Pacifique Ex Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan).
 - f. 0.2% d'actions suisses (Futures).
 - g. 0.2% d'actions suédoises (Futures).
 - h. 0.1% d'actions danoises (Futures).

2. Diversifications géographiques sur les pays développés :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amener à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés ont contribué négativement, pénalisées principalement par nos investissements sur les actions suédoises.

Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions australiennes (0.5%), canadiennes (0.25%), françaises (0.375%), italiennes (0.375%), espagnoles (0.25%) et anglaises (0.25%) aux dépens des indices actions allemands (-0.375%), suédois (-0.875%), des Pays-Bas (-0.5%) et américains (-0.2%).

3. Diversifications sur les secteurs européens :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens apportent un surcroît de performance au fonds, expliqué en grande partie par nos investissements privilégiant les secteurs sensibles au cycle et à la hausse des taux tels que les secteurs de la Banque, des ressources naturelles, du pétrole et du gaz. L'investissement sur le secteur de la santé a également été profitable. Enfin, la prudence sur le secteur du commerce de détail contribue très positivement à la performance du fonds.

Au 30 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.125%), de l'auto (0.375%), des ressources naturelles (0.625%), du pétrole (0.375%), des médias (0.75%), des services aux collectivités (0.25%) et de la santé (0.5%) aux dépens des secteurs de la construction (-0.25%), des services financiers (-0.375%), de l'industrie (-0.25%), de la chimie (-0.25%), de la consommation (-0.125%), de l'alimentaire (-0.125%), des valeurs technologiques (-0.125%), du commerce de détail (-0.375%) et des actions européennes (-1.125%).

4. Diversification sur les secteurs américains :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains apportent de la valeur à votre fonds en raison de nos investissements sur le secteur de l'énergie, de l'industrie, de la consommation durable et de notre prudence sur les secteurs de la communication et de la consommation discrétionnaire.

Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs de la consommation durable (0.625%) et de l'industrie (0.375%) aux dépens secteurs de la consommation discrétionnaire (-0.25%), des services aux collectivités (-0.125%), de la communication (-0.25%) et de l'indice S&P500 (-0.375%).

5. Diversification sur les petites capitalisations américaines :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, la contribution de notre allocation sur les petites capitalisations américaines a été négative en raison de nos investissements en début d'année.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une couverture sur l'exposition aux petites capitalisations américaines à hauteur 0.5%.

6. Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :

La diversification sur les actions émergentes a rapidement été réduite en raison du durcissement des conditions de financement et de la dégradation de la dynamique économique. En fin de période, nous privilégierons même les pays développés aux dépens des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents.

Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes contribue positivement à la performance du fonds.

Au 30 décembre, l'exposition aux actions émergentes est couverte à hauteur de 1% au profit des actions des pays développés.

FCP HSBC MIX MODERE

7. Diversification géographiques sur les actions des pays émergents :

L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent marginalement.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (0.375%), brésiliennes (0.375%), chinoises (+0.125%) et taiwanaise (+0.125%) aux dépens des actions mexicaines (-0.125%) de Corée du Sud (-0.25%), indiennes (-0.25%) et malaisiennes (-0.375%).

8. Diversifications investissements alternatifs :

Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis, le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est légèrement positive.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (2.1% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity) et une diversification sur deux fonds CTA (2.7% PASSIM STR CROSS ASSET et 1% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

Allocation sur les marchés de Taux

Le fonds a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux de 3.1, soit une sous-pondération par rapport à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.

Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.

Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du fonds.

Au 30 décembre, la sensibilité du fonds est proche de 3.7.

Investissements sur les marchés obligataires

La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro

Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 19.1% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

FCP HSBC MIX MODERE

- **Allocation géographique :**

A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges, françaises et portugaises au profit principalement des obligations italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations portugaises, suite aux élections aux dépens des obligations espagnoles. En fin de période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne qui a suivi les élections en Italie et les messages plutôt rassurants du nouveau gouvernement. En contrepartie, nous avons renforcé nos expositions sur l'Autriche et l'Espagne.

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations d'Etats de l'Autriche, de la France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, KFW, FMS, European Union, Council of Europe).

- **Allocation sur la courbe :**

Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations de maturité 5 ans aux dépens principalement de la partie très courte de la courbe en raison de la hausse des taux de la BCE.

Au 30 décembre, nous privilégions les maturités 3-5 ans et 7-10 ans aux dépens des maturités 2-3 ans et très longues (10 ans et plus).

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont souffert de l'écartement des spreads (obligations portugaises et italiennes) et swaps spreads (obligations supranationales). Par ailleurs, la partie très longue de la courbe s'est très bien comportée, pénalisant le portefeuille. Par contre, la prudence sur la partie très courte de la courbe a été très bénéfique.

2. Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro

Le fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années.

3. Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature

Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature, prudents en début d'année, ont très vite été réduits en raison des niveaux de spread très serrés et de l'anticipation d'un durcissement des conditions de financement et d'un arrêt des programmes d'achat de titres de la Banque Centrale Européenne. Nous avons maintenu cette prudence tout au long de la période.

La réduction de nos investissements sur les obligations d'entreprises a permis de réduire l'impact de la hausse des spreads sur la performance du fonds.

Au 30 décembre, notre exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :

- 11.2% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (5.1% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 6.1% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement

En raison de notre prudence sur les obligations d'entreprises, le fonds n'a pas été investi sur les obligations d'entreprises à haut rendement en 2022.

FCP HSBC MIX MODERE

5. Diversification sur les obligations d'états internationaux

Cette recherche de rendement a également motivé l'implémentation de diversifications sur les obligations d'états hors zone Euro, investissements couverts du risque de change. Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momentum. Au cours de la période, nous avons à nouveau investi sur les obligations d'Etats hors zone Euro en raison de la forte hausse des taux de rendement. Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du fonds.

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations norvégiennes (0.3%), australiennes (2%), canadiennes (5.7%) et américaines (2.7%) aux dépens des obligations anglaises (-4.3%) et allemandes (-6.4%).

6. Arbitrage de courbe internationale

Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.

Au cours de la période, nous avons été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie très longue de la courbe (30 ans) afin de bénéficier du portage positif et de la très faible prime de terme actuelle. Nous détenons également une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro en raison de l'écart de rendement, non justifié selon, par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation).

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains et de la zone Euro de maturité 30 ans.

7. Diversification sur les obligations émergentes

Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations émergentes en devises locales et sur les obligations à haut rendement asiatique en de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs.

Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes n'apporte pas de valeur au fonds.

Au 30 décembre, notre exposition aux obligations émergentes est constituée de :

- 2.3% d'obligations émergentes en devises locales (HSBC Gif Global Emerging Local Debt).
- 1.7% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de -12.45% pour la part A et de -11.57% pour la part I. Les parts R et B sont inactives.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence du Fonds a baissé de -13.41%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC MIX MODERE

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocations s'appuyant sur les expertises du groupe pour les décisions de sélection de titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et de rentabilité mais aussi aux critères extra financiers (Environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du Fonds.

✓ **Principaux risques importants**

Le Fonds encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du Fonds.

✓ **Taux de rotation**

Taux de rotation du portefeuille : 40.79%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : $TO \text{ annuel} = \text{Min}(\text{Achat val mob} ; \text{Vente Val mob}) / \text{AUM moyen}$

✓ **Gestion des conflits d'intérêts**

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

✓ **Prêt de titres**

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

FCP HSBC MIX MODERE

✓ Informations relatives aux décisions d'investissement

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du Fonds ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

➤ Le 11 février 2022

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans les DICI.

➤ Le 6 mai 2022

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription de parts du Fonds aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration, a été mentionnée à compter du 1^{er} juin 2022 dans le prospectus.

➤ Le 30 décembre 2022

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable avec l'ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du Fonds sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

➤ Le 1^{er} janvier 2023

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du Fonds ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

FCP HSBC MIX MODERE

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2022

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2022 représentent une population de 319 personnes en moyenne sur l'année avec 309 personnes à fin 2022. A fin décembre 2022, 38 personnes sont identifiées comme « Preneurs de risques » tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) et dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et des fonctions de support.

FCP HSBC MIX MODERE

HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France)	2022				
	Rémunération fixe versée en 2022	Rémunération variable versée en mars 2022 (au titre de la performance 2021) + rémunérations variables différées acquises en 2022	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out)	27 757 197	12 094 274	10 411 411	1 682 863	39 851 471
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (46 collaborateurs)**	7 151 069	5 173 687	3 620 707	1 552 981	12 324 756
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 435 729	1 521 288	972 472	548 815	3 957 017

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2022 ainsi que le cash différé indexé payé en 2022.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2022 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds avait recours aux instruments financiers dérivés à hauteur de 0.08% de son actif net.

L'exposition ainsi générée par les contrats financiers était de :

- 0.08% pour les contrats de change à terme

Le Fonds a reçu un dépôt de garantie pour un montant de 5 062 651.14 euros en lien avec ces opérations.

Risque global

La société de gestion a choisi la méthode de calcul de la VaR relative pour mesurer le risque global du Fonds qu'elle gère. La VaR relative est le rapport entre la valeur en risque du Fonds et celle de son indice de référence.

La VaR est calculée selon une méthodologie paramétrique. Un modèle de risque de court terme permet de représenter la dynamique des paramètres de risque des marchés (volatilités et corrélations). Ce modèle s'appuie sur des historiques de données d'au moins 250 jours.

FCP HSBC MIX MODERE

La VaR est calculée pour un intervalle de confiance unilatéral de 99% et une période de détention d'un jour (VaR 99% 1 jour). La VaR 99% 1 jour est convertie en une VaR d'intervalle de confiance 99% et de période de détention 20 jours (VaR 99% 20 jours) selon la méthode recommandée par le régulateur.

En cohérence avec le profil de risque du Fonds, la société de gestion a choisi, l'indicateur de référence est l'indice suivant :

60% Bloomberg Euro Aggregate + 15% €STR + 17.50% MSCI EMU (EUR) (NR) + 7.50% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

Bloomberg Euro Aggregate : indice composé de toutes les émissions à taux fixe en euro, de maturité résiduelle supérieure à 1 an au moment du rebalancement et appartenant à la catégorie de notation « Investment Grade ». Les titres composant l'indice ont un encours supérieur ou égal à 300 millions d'euro.

€STR : l'€STR (Euro Short Term Rate) est un taux d'intérêt calculé et administré par la Banque Centrale Européenne et qui reflète le coût des emprunts au jour le jour en euro des banques de la zone euro auprès d'investisseurs institutionnels

MSCI EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe plus de 300 actions représentant les principales capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUIL).

MSCI World ex EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe près de 1400 actions représentant les principales capitalisations boursières mondiales. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSWEMU\$~E)

Sur l'exercice, la VaR relative a représenté :

- en moyenne : 96.90%
- au minimum : 84.46%
- au maximum : 113.23%

En complément du suivi de la VaR, le niveau de levier du Fonds est également calculé.

Ainsi, à titre d'information, le levier calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés, a représenté sur l'exercice :

- en moyenne : 175.88%
- au minimum : 116.24%
- au maximum : 225.91%

FCP HSBC MIX MODERE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC SRI MONEY ZC	105 890 426,57	99 412 524,72
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	10 763 939,04	8 317 750,42
HSBC S AND P 500 ETF	96 261,83	17 591 624,82
HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	8 605 455,73	8 066 706,80
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.1% 30-04-31		16 512 287,78
KINGDOM OF SWEDEN 0.125% 12-05-31	8 037 423,08	7 070 910,78
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	11 355 716,44	2 937 565,81
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	9 218 823,40	3 878 426,47
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	7 875 993,91	2 648 777,58
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37		9 911 615,38

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC MIX MODERE

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC MIX MODERE

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

HSBC MIX MODERE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HSBC MIX MODERE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



HSBC MIX MODERE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



HSBC MIX MODERE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2023.04.05 15:25:26 +0200



FCP HSBC MIX MODERE

Comptes Annuels

FCP HSBC MIX MODERE

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022

Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	218 034 076,05	271 155 065,81
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	100 171 183,75	146 969 444,04
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	100 171 183,75	146 969 444,04
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	110 857 845,13	121 991 538,25
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	110 857 845,13	121 991 538,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	7 005 047,17	2 194 083,52
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 005 047,17	2 194 083,52
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	31 025 879,66	34 576 418,95
Opérations de change à terme de devises	25 770 953,04	31 051 598,84
Autres	5 254 926,62	3 524 820,11
COMPTES FINANCIERS	11 418 232,16	12 481 822,79
Liquidités	11 418 232,16	12 481 822,79
TOTAL DE L'ACTIF	260 478 187,87	318 213 307,55

FCP HSBC MIX MODERE

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022

Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	215 931 702,59	273 882 811,39
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	12 762 846,05	12 948 817,12
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 135 388,41	-1 578 615,59
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	227 559 160,23	285 253 012,92
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	6 963 224,54	1 757 546,73
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	6 963 224,54	1 757 546,73
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 963 224,54	1 757 546,73
Autres opérations		
DETTES	25 955 803,10	31 202 747,90
Opérations de change à terme de devises	25 590 989,68	30 933 848,89
Autres	364 813,42	268 899,01
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	260 478 187,87	318 213 307,55

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

FCP HSBC MIX MODERE

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022

Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	44 487 240,00	
EURO BOBL 0322		39 439 040,00
FGBL BUND 10A 0322		35 987 700,00
FGBL BUND 10A 0323	14 356 440,00	
XEUR FGBX BUX 0322		13 438 100,00
XEUR FGBX BUX 0323	14 470 680,00	
EURO STOXX 50 0323	2 384 550,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SIMEX MINIJGB 0323	9 813 816,81	
MSE CANADA 10 0323	13 051 208,46	
XEUR FGBS SCH 0322		43 467 640,00
FV CBOT UST 5 0322		19 360 117,32
FV CBOT UST 5 0323	16 078 446,63	
LIFFE LG GILT 0323	9 908 368,55	
XEUR FOAT EUR 0323	1 909 500,00	
EURO BOBL 0323	27 317 000,00	
TU CBOT UST 2 0322		43 166 261,08
TU CBOT UST 2 0323	68 215 258,59	
US 10Y ULT 0322		15 066 116,34
US 10Y ULT 0323	1 662 420,94	
CBOT USUL 30A 0323	4 027 172,64	
AUST 10Y BOND 0323	4 704 440,22	
FTSEJSE TOP40 0322		369 107,01
FTSEJSE TOP40 0323	1 006 891,80	
SET50 FUTURES 0322		1 511 833,56
DJE 600 BANK 0322		1 069 300,00
DJE 600 BANK 0323	293 370,00	
DJES BANKS 0322		5 919 450,00
DJES BANKS 0323	2 314 812,50	

FCP HSBC MIX MODERE

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022

Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
CAC 40 FUT 0122		1 071 450,00
CAC 40 FUT 0123	905 870,00	
AEX FUT 0122		638 152,00
AEX FUT 0123	1 103 440,00	
SP 500 MINI 0322		3 556 740,24
SP 500 MINI 0323	4 703 021,78	
XEUR FSTU DJ 0322		766 840,00
XEUR FSTU DJ 0323	554 900,00	
DAX 30 IND FU 0322		2 378 400,00
DAX 30 IND FU 0323	699 400,00	
HHI HANG SENG 0122		326 355,33
HHI HANG SENG 0123	811 539,22	
HKF HANG SENG T 0122		1 354 372,63
DJ STOXX HC 0323	1 139 305,00	
HKF MSCI ID NTR 0322		344 614,84
MEFF IBEX35 E 0123	573 601,00	
IN NSE SP CN 0122		368 051,35
IN NSE SP CN 0123	580 540,64	
FCI FTSE Burs 0122		773 065,48
FCI FTSE Burs 0123	936 229,05	
MEX BOLSA IDX 0323	258 305,21	
E-STOXX UTIL 0322		1 057 050,00
SP E-MINI FIN 0322		1 373 219,31
SP E-MINI HEA 0322		750 527,61
SP E-MIN INDU 0323	280 056,22	
XAPXAP CONSUM 0322		340 793,18
XAPXAP CONSUM 0323	1 417 474,82	
SP EMIN UTILI 0322		1 204 625,40
SP EMIN UTILI 0323	268 428,20	
XAK TECHNOLOG 0322		769 785,44
XAY CONSUMER 0322		726 275,06
CONSUMER DISC 0323	985 111,27	
DJS BAS R FUT 0322		1 064 700,00
DJS BAS R FUT 0323	1 453 475,00	
DJE 600 INSUR 0322		740 600,00
EUR KAY Index 1 0322		2 073 370,00
DJE 600 OIL G 0322		356 980,00
DJE 600 OIL G 0323	893 620,00	

FCP HSBC MIX MODERE

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022

Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
KOSPI2 INDEX 0322		364 547,66
KOSPI2 INDEX 0323	596 750,69	
HKF MSCI CHIN A 0122		660 512,66
MSCI CHIN A50 0123	561 054,11	
MME MSCI EMER 0322		2 156 700,67
MME MSCI EMER 0323	3 011 468,73	
NQ USA NASDAQ 0322		2 009 237,60
XEUR FSTN DJ 0322		773 640,00
XEUR FSTN DJ 0323	612 000,00	
DJS 600 MED 0322		1 122 600,00
DJS 600 MED 0323	1 388 900,00	
FUT OMX COP25 1 0122		238 625,36
FUT OMX COP25 1 0123	183 188,48	
STOXX 600 FIN 0322		753 500,00
STOXX 600 FIN 0323	846 900,00	
DJS F&B FUT 0322		347 600,00
S&P TORONTO 6 0322		713 344,94
S&P TORONTO 6 0323	485 418,90	
MSCI EUROPE G 0322		2 298 980,00
DJE 600 INDUS 0323	540 430,00	
OMXS30 FUT 0122		3 900 500,19
OMXS30 FUT 0123	1 726 112,27	
ST600 RETAIL 0322		713 120,00
ST600 RETAIL 0323	933 720,00	
STOXX 600 P&H 0322		385 455,00
STOXX 600 P&H 0323	335 300,00	
E-MIN RUS 200 0322		2 958 318,68
E-MIN RUS 200 0323	1 161 517,92	
XEUR FSMI SWI 0322		494 059,74
XEUR FSMI SWI 0323	539 571,62	
FTSE/MIB 0322		1 089 920,00
FTSE/MIB 0323	829 780,00	
DJ STX600 AUT 0322		1 088 340,00
DJ STX600 AUT 0323	1 322 000,00	
DJE 600 EUROP 0322		3 283 875,00
DJE 600 EUROP 0323	2 523 395,00	
OSFT TOPIX IN 0322		608 456,77
FTSE TAIWAN I 0122		733 221,95

FCP HSBC MIX MODERE

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022

Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
FTSE TAIWAN I 0123	279 241,04	
DJS 600 CHEM 0322		1 092 080,00
DJS 600 CHEM 0323	569 850,00	
DJS TECH FUT 0322		1 087 020,00
DJS TECH FUT 0323	259 695,00	
EURO STOXX 50 0322		15 992 375,00
SP EMINI COM 0322		714 474,15
SP EMINI COM 0323	533 380,18	
SPI 200 FUT 0323	1 110 722,80	
FTSE 250 I 0322		1 450 995,71
FTSE 100 FUT 0323	589 033,53	
RP EURGBP 0322		1 630 999,88
Options		
DJES BANKS 03/2022 CALL 110		5 318 906,99
VSTOXX 01/2022 CALL 25		786 668,40
HANG SENG TECH INDEX 03/2023 CALL 4500	1 466 168,16	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4300		5 256 211,49
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	1 727 001,28	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

FCP HSBC MIX MODERE

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022

Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	78 417,08	18 273,35
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 220 662,71	1 280 012,43
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 299 079,79	1 298 285,78
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	45 856,41	65 598,88
Autres charges financières		
TOTAL (2)	45 856,41	65 598,88
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 253 223,38	1 232 686,90
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 445 551,07	2 878 339,21
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 192 327,69	-1 645 652,31
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	56 939,28	67 036,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 135 388,41	-1 578 615,59

FCP HSBC MIX MODERE

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

FCP HSBC MIX MODERE

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

FCP HSBC MIX MODERE

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

FCP HSBC MIX MODERE

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

Pour la part A : FR0007497953 HSBC MIX MODERE A :

- frais de gestion internes : 1.50% TTC maximum.
- frais de gestion externes : 0.10% TTC maximum.

Pour la part I : FR0012355063 HSBC MIX MODERE I :

- frais de gestion internes : 0.50% TTC maximum.
- frais de gestion externes : 0.10% TTC maximum.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Swing pricing

Mécanisme de Swing Pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPCVM.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPCVM peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

FCP HSBC MIX MODERE

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Parts</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part HSBC MIX MODERE A	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC MIX MODERE I	Capitalisation	Capitalisation

FCP HSBC MIX MODERE

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022

Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	285 253 012,92	290 120 428,84
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	15 808 605,55	15 687 207,13
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-39 992 221,50	-30 496 066,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 355 358,12	13 843 486,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 358 075,40	-1 446 667,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	42 404 070,72	22 476 883,92
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-30 453 511,02	-21 885 918,55
Frais de transactions	-218 043,03	-148 465,77
Différences de change	477 755,37	1 918 259,80
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-49 383 526,84	-3 468 169,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-27 997 248,16</i>	<i>21 386 278,68</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-21 386 278,68</i>	<i>-24 854 448,02</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 858 063,03	297 685,79
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 697 020,05</i>	<i>-161 042,98</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>161 042,98</i>	<i>458 728,77</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 192 327,69	-1 645 652,31
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	227 559 160,23	285 253 012,92

FCP HSBC MIX MODERE

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	100 171 183,75	44,02
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	100 171 183,75	44,02
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	2 384 550,00	1,05
Taux	73 314 360,00	32,22
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	75 698 910,00	33,27
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	45 311 991,42	19,91
Taux	156 687 632,84	68,86
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	201 999 624,26	88,77

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	100 171 183,75	44,02						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers						11 418 232,16	5,02	
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	73 314 360,00	32,22						
Autres opérations	156 687 632,84	68,86						

FCP HSBC MIX MODERE

3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées							890 341,40	0,39	99 280 842,35	43,63
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	11 418 232,16	5,02								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					44 487 240,00	19,55			28 827 120,00	12,67
Autres opérations					68 215 258,59	29,98	43 395 446,63	19,07	45 076 927,62	19,81

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CAD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées			3 095 298,40	1,36			675 853,24	0,30
Titres de créances								
OPC	14 968 688,47	6,58					1 025 340,03	0,45
Opérations temporaires sur titres								
Créances	5 206 006,31	2,29	3 649 732,56	1,60	1 163 295,19	0,51	7 276 961,95	3,20
Comptes financiers	991 716,24	0,44	734 787,03	0,32	467 437,93	0,21	7 506 888,08	3,30
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	119 934,41	0,05			152 138,58	0,07	11 312 114,05	4,97
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	103 764 593,71	45,60	9 813 816,81	4,31	13 536 627,36	5,95	23 837 321,60	10,48

FCP HSBC MIX MODERE

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	14 217 264,28
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	11 553 688,76
	Ventes à règlement différé	152 275,48
	Dépôts de garantie en espèces	5 062 651,14
	Collatéraux	40 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		31 025 879,66
DETTES		
	Vente à terme de devise	11 432 048,46
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	14 158 941,22
	Achats à règlement différé	152 138,58
	Frais de gestion fixe	212 674,84
TOTAL DES DETTES		25 955 803,10
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		5 070 076,56

FCP HSBC MIX MODERE

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC MIX MODERE A		
Parts souscrites durant l'exercice	9 185,77000	2 957 639,26
Parts rachetées durant l'exercice	-49 465,69300	-15 830 100,15
Solde net des souscriptions/rachats	-40 279,92300	-12 872 460,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	361 896,18900	
Part HSBC MIX MODERE I		
Parts souscrites durant l'exercice	11 699,94500	12 850 966,29
Parts rachetées durant l'exercice	-22 167,15900	-24 162 121,35
Solde net des souscriptions/rachats	-10 467,21400	-11 311 155,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	109 749,85200	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC MIX MODERE A	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC MIX MODERE I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

FCP HSBC MIX MODERE

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part HSBC MIX MODERE A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 813 999,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,48
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC MIX MODERE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	631 551,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,48
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

FCP HSBC MIX MODERE

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

FCP HSBC MIX MODERE

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			95 096 039,13
	LU0362711912	EUROLAND GROWTH ZC	2 224 862,56
	LU0234594694	Global Emerging Markets Local Debt Z Cap	3 773 000,85
	FR0013217957	HSBC EURO ACTIONS ZC	3 815 317,62
	FR0013261229	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	3 920 929,49
	LU0165100255	HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	2 417 027,84
	LU0165100685	HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	1 110 779,25
	FR0010250290	HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	1 175 980,51
	FR0013076015	HSBC EURO PME Z C	891 969,75
	IE00B42TW061	HSBC FTSE 100 ETF	1 025 340,03
	IE00BN0T3979	HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	18 279 857,83
	LU0164888108	HSBC GI CHIN EQ ZC	402 810,03
	LU0196698665	HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	820 942,22
	LU0165108829	HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	11 597 466,13
	LU1449948840	HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	3 570 618,77
	LU0992878610	HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	13 771 408,33
	LU2065168796	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	5 217 192,86
	IE00B51B7Z02	HSBC MSCI CANADA ETF	695 800,93
	IE00B5VX7566	HSBC MSCI JAPAN	1 290 505,54
	IE00B5SG8Z57	HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	679 869,47
	FR0013015542	HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	2 952 386,42
	FR0010250324	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	1 687 229,18
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	13 774 743,52
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			95 096 039,13

FCP HSBC MIX MODERE

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 135 388,41	-1 578 615,59
Total	-1 135 388,41	-1 578 615,59

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX MODERE A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 145 710,20	-1 486 589,55
Total	-1 145 710,20	-1 486 589,55

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX MODERE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	10 321,79	-92 026,04
Total	10 321,79	-92 026,04

FCP HSBC MIX MODERE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 762 846,05	12 948 817,12
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	12 762 846,05	12 948 817,12

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX MODERE A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 235 144,84	6 400 376,02
Total	6 235 144,84	6 400 376,02

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX MODERE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 527 701,21	6 548 441,10
Total	6 527 701,21	6 548 441,10

FCP HSBC MIX MODERE

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	290 965 459,40	290 705 555,16	290 120 428,84	285 253 012,92	227 559 160,23
Part HSBC MIX MODERE A en EUR					
Actif net	167 383 954,45	163 389 841,50	150 915 995,89	140 489 103,41	110 685 820,07
Nombre de titres	540 025,55700	485 770,35700	444 803,79700	402 176,11200	361 896,18900
Valeur liquidative unitaire	309,95	336,35	339,28	349,32	305,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,37	6,57	8,86	15,91	17,22
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,15	-2,50	-3,27	-3,69	-3,16
Part HSBC MIX MODERE I en EUR					
Actif net	123 360 043,01	127 136 082,31	139 075 444,15	144 763 909,51	116 873 340,16
Nombre de titres	118 971,03700	111 865,92400	120 104,43200	120 217,06600	109 749,85200
Valeur liquidative unitaire	1 036,89	1 136,50	1 157,95	1 204,18	1 064,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,12	22,18	30,16	54,47	59,47
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,11	2,62	-0,05	-0,76	0,09
Part HSBC Mix Modéré R en EUR					
Actif net	221 461,94	179 631,35	128 988,80		
Nombre de titres	1 184,000	885,000	630,000		
Valeur liquidative unitaire	187,04	202,97	204,74		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,42	3,96	5,35		
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,30	-1,51	-1,97		

FCP HSBC MIX MODERE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
FMS 0.375% 29-04-30 EMTN	EUR	800 000	659 818,58	0,29
KFW 0.625% 07-01-28	EUR	7 725 000	6 904 616,64	3,04
KFW 1.125% 15-09-32 EMTN	EUR	12 800 000	10 722 053,26	4,71
TOTAL ALLEMAGNE			18 286 488,48	8,04
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.9% 20-02-32	EUR	6 200 000	5 141 780,60	2,26
TOTAL AUTRICHE			5 141 780,60	2,26
BELGIQUE				
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	2 030 000	956 085,65	0,42
EUROPEAN UNION 0.0% 22-04-31	EUR	6 000 000	4 652 370,00	2,04
EUROPEAN UNION 0.2% 04-06-36	EUR	740 000	494 528,77	0,22
EUROPEAN UNION 1.0% 06-07-32	EUR	1 800 000	1 493 066,22	0,66
TOTAL BELGIQUE			7 596 050,64	3,34
ESPAGNE				
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	EUR	8 600 000	6 702 979,01	2,95
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	4 350 000	2 775 306,55	1,21
TOTAL ESPAGNE			9 478 285,56	4,16
FRANCE				
BPIFRANCE FINANCEMENT 0.05% 26-09-29	EUR	1 200 000	964 614,74	0,42
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK 0.0% 20-01-31	EUR	9 250 000	7 220 550,00	3,17
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-05-32	EUR	2 000 000	1 504 730,00	0,67
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	1 000 000	516 837,19	0,23
LA POSTE 0.0000010% 18-07-29	EUR	1 200 000	925 878,00	0,40
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	2 700 000	1 879 826,92	0,83
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.875% 10-05-46	EUR	1 200 000	671 772,58	0,30
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	900 000	890 341,40	0,39
TOTAL FRANCE			14 574 550,83	6,41
ITALIE				
ITALY 1.65% 01-03-32	EUR	5 000 000	3 970 884,67	1,74
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37	EUR	2 600 000	1 616 391,77	0,71
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	EUR	4 900 000	3 637 986,69	1,60
TOTAL ITALIE			9 225 263,13	4,05
JAPON				
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.0% 20-03-52	JPY	500 000 000	3 095 298,40	1,36
TOTAL JAPON			3 095 298,40	1,36
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.0% 14-03-31	EUR	6 775 000	5 799 922,97	2,55
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	9 000 000	5 940 165,82	2,61

FCP HSBC MIX MODERE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.2% 17-03-36	EUR	2 093 000	1 409 771,55	0,62
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 1.125% 13-04-33	EUR	5 118 000	4 236 234,15	1,86
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 1.125% 15-11-32	EUR	1 150 000	954 580,82	0,42
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 2.25% 15-03-30	EUR	400 000	381 224,38	0,17
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 0.01% 15-10-31	EUR	1 250 000	952 458,65	0,41
TOTAL LUXEMBOURG			19 674 358,34	8,64
NORVEGE				
NORWAY GOVERNMENT BOND 1.375% 19-08-30	NOK	8 000 000	672 861,34	0,30
TOTAL NORVEGE			672 861,34	0,30
PAYS-BAS				
BNG BANK NV 0.0% 20-01-31 EMTN	EUR	4 060 000	3 146 784,20	1,39
BNG BANK NV 0.25% 12-01-32	EUR	2 950 000	2 278 766,90	1,00
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	EUR	1 450 000	1 122 532,60	0,49
TOTAL PAYS-BAS			6 548 083,70	2,88
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.95% 15-06-29	EUR	0,01	0,01	
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	6 600 000	5 875 170,82	2,58
TOTAL PORTUGAL			5 875 170,83	2,58
SUEDE				
KINGDOM OF SWEDEN 0.125% 12-05-31	SEK	40 000	2 991,90	
TOTAL SUEDE			2 991,90	
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			100 171 183,75	44,02
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			100 171 183,75	44,02
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC EURO ACTIONS ZC	EUR	2 762,901	3 815 317,62	1,68
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	EUR	3 302,781	3 920 929,49	1,72
HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	EUR	72,851	1 175 980,51	0,52
HSBC EURO PME Z C	EUR	661,787	891 969,75	0,39
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	EUR	3 298,203	2 952 386,42	1,29
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	15 102,302	1 687 229,18	0,74
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	10 102,068	13 774 743,52	6,06
TOTAL FRANCE			28 218 556,49	12,40
IRLANDE				
HSBC FTSE 100 ETF	GBP	12 212	1 025 340,03	0,45
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	EUR	1 832 199,843	18 279 857,83	8,03
HSBC MSCI CANADA ETF	EUR	37 459	695 800,93	0,31
HSBC MSCI JAPAN	EUR	43 466	1 290 505,54	0,57
HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	EUR	54 294	679 869,47	0,30
ISHARES BLOOMBERG ROLL SELECT COMMODITY SWAP UCITS ETF	USD	703 375	4 754 742,51	2,09

FCP HSBC MIX MODERE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PASSIM STR CRS AST TRD STR B	EUR	55 407,2352	6 246 057,62	2,74
SPDR SP 500 Low Volatility UCITS ETF	EUR	40 161	2 577 934,59	1,14
TOTAL IRLANDE			35 550 108,52	15,63
LUXEMBOURG				
EUROLAND GROWTH ZC	EUR	135 464,111	2 224 862,56	0,97
Global Emerging Markets Local Debt Z Cap	USD	399 200,472	3 773 000,85	1,66
HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	EUR	25 505,76	2 417 027,84	1,07
HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	EUR	17 522,112	1 110 779,25	0,48
HSBC GI CHIN EQ ZC	USD	4 082,534	402 810,03	0,18
HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	USD	42 866,607	820 942,22	0,36
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	EUR	1 127 829,051	11 597 466,13	5,10
HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	EUR	321 329,983	3 570 618,77	1,57
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	EUR	1 159 209,455	13 771 408,33	6,05
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	USD	760 662,442	5 217 192,86	2,29
STRUCTURED INVESTMENTS SICAV GS CROSS ASSET TREND PORTFOLIO	EUR	208 113,718	2 183 071,28	0,96
TOTAL LUXEMBOURG			47 089 180,12	20,69
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			110 857 845,13	48,72
TOTAL Organismes de placement collectif			110 857 845,13	48,72
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AEX FUT 0123	EUR	-8	51 840,00	0,02
AUST 10Y BOND 0323	AUD	64	-270 855,32	-0,12
CAC 40 FUT 0123	EUR	14	-29 666,00	-0,01
CBOT USUL 30A 0323	USD	-32	134 545,56	0,05
CONSUMER DISC 0323	USD	-8	70 367,77	0,03
DAX 30 IND FU 0323	EUR	-2	22 087,50	0,01
DJE 600 BANK 0323	EUR	42	4 305,00	0,01
DJE 600 EUROP 0323	EUR	-119	74 935,00	0,03
DJE 600 INDUS 0323	EUR	-17	20 910,00	0,01
DJE 600 OIL G 0323	EUR	52	6 915,00	
DJES BANKS 0323	EUR	481	67 340,00	0,03
DJS 600 CHEM 0323	EUR	-10	21 950,00	0,01
DJS 600 MED 0323	EUR	85	-68 425,00	-0,03
DJS BAS R FUT 0323	EUR	47	-43 945,00	-0,02
DJS TECH FUT 0323	EUR	-9	21 645,00	0,01
DJ STOXX HC 0323	EUR	23	-33 465,00	-0,02
DJ STX600 AUT 0323	EUR	50	-52 100,00	-0,02
E-MIN RUS 200 0323	USD	-14	26 727,57	0,01
EURO BOBL 0323	EUR	236	-859 040,00	-0,38
EURO SCHATZ 0323	EUR	-422	503 065,00	0,22

FCP HSBC MIX MODERE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EURO STOXX 50 0323	EUR	-63	91 350,00	0,04
FCI FTSE Burs 0123	MYR	-59	-8 705,22	
FGBL BUND 10A 0323	EUR	-108	926 020,00	0,41
FTSE/MIB 0323	EUR	7	-23 345,00	-0,01
FTSE 100 FUT 0323	GBP	7	-535,36	
FTSEJSE TOP40 0323	ZAR	27	-25 794,57	-0,01
FTSE TAIWAN I 0123	USD	6	168,66	
FUT OMX COP25 1 0123	DKK	8	-57,55	
FV CBOT UST 5 0323	USD	159	-88 457,41	-0,04
HHI HANG SENG 0123	HKD	20	13 511,65	
IN NSE SP CN 0123	USD	-17	-989,46	
KOSPI2 INDEX 0323	KRW	-11	35 660,36	0,02
LIFFE LG GILT 0323	GBP	-88	643 403,78	0,28
MEFF IBEX35 E 0123	EUR	7	-2 009,00	
MEX BOLSA IDX 0323	MXN	-11	15 295,85	0,01
MME MSCI EMER 0323	USD	-67	54 224,64	0,03
MSCI CHIN A50 0123	USD	11	-7 111,74	-0,01
MSE CANADA 10 0323	CAD	154	-464 147,16	-0,20
OMXS30 FUT 0123	SEK	-94	59 211,08	0,02
S&P TORONTO 6 0323	CAD	3	-16 729,71	-0,01
SIMEX MINIJGB 0323	JPY	-95	179 110,24	0,08
SP 500 MINI 0323	USD	26	-130 639,49	-0,06
SP EMINI COM 0323	USD	-9	18 271,26	0,01
SP E-MIN INDU 0323	USD	3	-2 304,99	
SP EMIN UTILI 0323	USD	-4	206,14	
SPI 200 FUT 0323	AUD	10	-24 622,72	-0,01
ST600 RETAIL 0323	EUR	-62	7 440,00	
STOXX 600 FIN 0323	EUR	-30	41 700,00	0,02
STOXX 600 P&H 0323	EUR	-7	13 965,00	0,01
TU CBOT UST 2 0323	USD	355	-39 060,34	-0,02
US 10Y ULT 0323	USD	-15	28 878,25	0,01
XAPXAP CONSUM 0323	USD	20	-21 175,92	-0,01
XEUR FGBX BUX 0323	EUR	-107	2 916 560,00	1,28
XEUR FOAT EUR 0323	EUR	15	-136 350,00	-0,05
XEUR FSMI SWI 0323	CHF	5	-13 215,86	
XEUR FSTN DJ 0323	EUR	-24	27 720,00	0,01
XEUR FSTU DJ 0323	EUR	31	-17 530,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			3 719 052,49	1,63
TOTAL Engagements à terme fermes			3 719 052,49	1,63
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	EUR	460	48 300,00	0,03

FCP HSBC MIX MODERE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HANG SENG TECH INDEX 03/2023 CALL 4500	HKD	145	32 431,56	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			80 731,56	0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels			80 731,56	0,04
TOTAL Instrument financier à terme			3 799 784,05	1,67
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	THB	-0,01		
APPEL MARGE CACEIS	CHF	13 050	13 215,86	0,01
APPEL MARGE CACEIS	HKD	-382 699,99	-45 943,20	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	SEK	-658 441,99	-59 211,08	-0,03
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-25 222 000	-179 110,24	-0,08
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-570 295,01	-642 766,99	-0,28
APPEL MARGE CACEIS	KRW	-48 125 000	-35 660,36	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	AUD	466 357,57	296 335,23	0,13
APPEL MARGE CACEIS	ZAR	468 410,1	25 794,57	0,01
APPEL MARGE CACEIS	MYR	40 924,98	8 705,22	0,01
APPEL MARGE CACEIS	CAD	695 372	480 876,87	0,21
APPEL MARGE CACEIS	USD	-46 586,39	-43 650,87	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	MXN	-321 981	-15 481,49	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-3 561 122,49	-3 561 122,49	-1,56
APPEL MARGE CACEIS	DKK	428	57,55	-0,01
TOTAL Appel de marge			-3 757 961,42	-1,66
Créances			31 025 879,66	13,64
Dettes			-25 955 803,10	-11,41
Comptes financiers			11 418 232,16	5,02
Actif net			227 559 160,23	100,00
Part HSBC MIX MODERE A	EUR	361 896,18900	305,84	
Part HSBC MIX MODERE I	EUR	109 749,85200	1 064,90	